

Avril 1999

N°42

LE VENT DES BANCELS

Prix de vente au numéro: 30 F

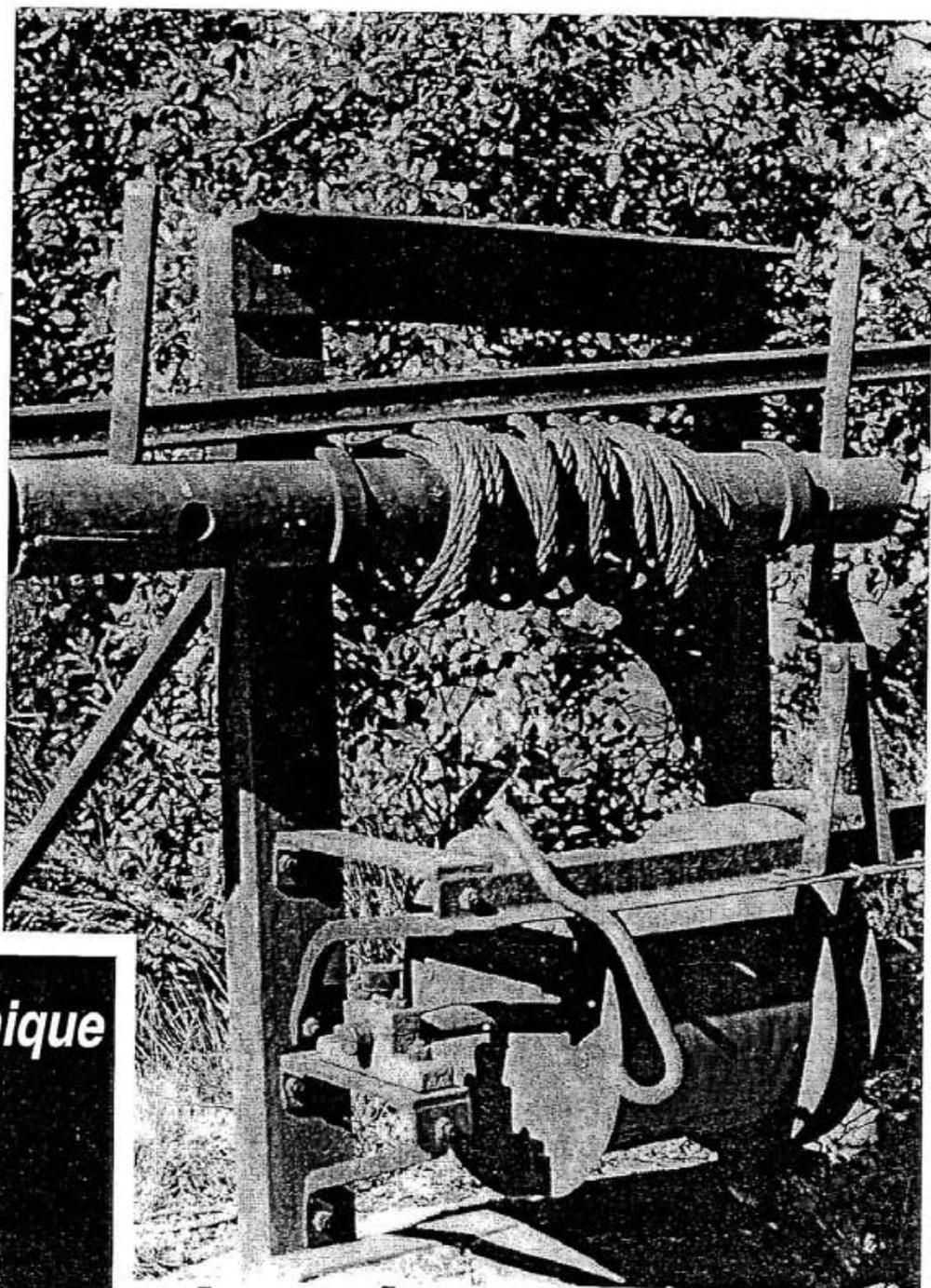
LA VIE COMMUNALE À ST ANDÉOL DE CLERGUEMORT
ET À ST FRÉZAL DE VENTALON (LOZERE)

*Dans l'œil du
cyclone:
Le Cros*

*Bise-art, Blizart:
Âne, mon frère
âne...*

*Vent de l'exil:
Révocation de
l'Edit de
Nantes: de son
influence sur les
mouvements de
population.*

*Boufadou
La nature et le
feu...*



Souffle technique

Le retour... du câble !

Sommaire

<i>Plume au vent</i>	
<i>À propos des "Restos du cœur"</i>	4
<i>Brise municipale</i>	
<i>Le mot du Maire de St Frézal</i>	6
<i>Le mot du Maire de St Andéol</i>	8
<i>Dans l'œil du cyclone</i>	
<i>Le Cros: souvenirs et regrets aussi...</i>	9
<i>Souffle technique</i>	
<i>Le retour du câble</i>	12
<i>Bise-art, blizart</i>	
<i>Âne, mon frère âne</i>	18
<i>Muses au vent</i>	
<i>Poésies</i>	23
<i>Vent de l'exil</i>	
<i>Influence de la révocation de l'Edit de Nantes</i>	24
<i>Boufadou</i>	
<i>La nature et le feu</i>	26
<i>Regain de souffle</i>	
<i>Des activités pour tous les âges</i>	30
<i>Ah, lisez !</i>	
<i>Livres et Mots croisés</i>	32
<i>Tempête de délibérations</i>	
<i>Conseils municipaux</i>	33
<i>En coup de vent</i>	
<i>Brèves et revue de presse</i>	35

LE VENT DES BANCELS.

Directeur de publication: Étienne Passebois, Maire de St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction: Thomas Brasseur, Pierrette Charton, Gisèle Chapelle, Stéphane Clarisse, Jeanne Girod, Ghislaine Guignier, Jacques Hugon, Julie Hugon, Florence Martin, Daniel Mathieu, Marie-Claude et Christian Mestre, Anne-Marie Petit, Eric Tamisier, Etienne Passebois, Georges Pons Alain Ventura .

Ont également participé à ce numéro: Maryse Brugès, Suzanne Pougnet et les instituteurs de la Vallée Longue.

Imprimerie: Mairie de Saint Frézal de Ventalon.

ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée gratuitement aux administrés des deux communes sur leur lieu de résidence à St Andéol de Clerguemort ou à St Frézal de Ventalon. Pour un envoi à une autre adresse, prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro: 30 F / n°

Abonnement à l'année (4 n°s): 100 F / an

Abonnement de soutien: 150 F / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de "Mairie de St Frézal de Ventalon", et adressés à Mairie de St Frézal de Ventalon 48 240.

Editorial

Il n'est de richesses que d'hommes.

Il est de bon ton de dire que notre Lozère se dépeuple et meurt inexorablement. Il y a là une affirmation un peu rapide et au moment où va être lancé un nouveau recensement de la population, il est peut-être bon d'analyser de plus près la situation.

Sans être grand spécialiste sociologue ou démographe on peut noter, au fil du temps, des fluctuations importantes de la population.

La trop fameuse révocation de l'Édit de Nantes en cette fin de 17ème siècle a occasionné de nombreux départs (les circonstances font que nous connaissons et que nous publions ci-après, la liste à peu près exhaustive des habitants de nos deux communes qui ont quitté le pays).

Malgré ce vide une régénération s'est opérée au début du 19ème siècle et le plus fort peuplement a été enregistré vers 1860 sous Napoléon III.

La première guerre mondiale qui a laissé sur les bords de la Marne, de la Somme ou autre Verdun plus de trente de nos jeunes gens dans la force de l'âge, avenir de nos montagnes, a amené une saignée terrible dont nos communes ne se sont certainement pas relevées; les exodes ruraux et l'appel vers la ville dans les années 30, 50, 60 ont aggravé cette situation et en 1970 on avait de bonnes raisons de songer à la fin des Cévennes en tant que territoire habité.

Le renouveau est apparu dans les années 80 avec ce qui s'est appelé "la venue des néo-ruraux". Ils sont maintenant notre force vive et nos raisons d'espérer.

Mais on nous parle maintenant d'un nouveau mouvement en direction de la campagne et dans "*Le Monde*" du 09 janvier dernier on a pu lire: "De plus en plus de personnes en difficulté dans les villes cherchent une vie meilleure dans les zones rurales". L'Ariège serait un de ces premiers départements d'accueil.

Connaîtrons-nous ici pareil phénomène et s'il se produisait, voudrions-nous, pourrions-nous recevoir cette nouvelle population ?

Nous avons déjà un peu évoqué ce problème dans un précédent numéro du "*Vent des Bancelles*" mais la réflexion peut et doit se poursuivre.

Que chacun y aille de son point de vue...

Etienne PASSEBOIS

À propos des "Restos du Cœur"

Une phrase du dernier éditorial du Vent des Bancelles, au sujet de la tournée des restos du coeur sur St Frézal a attiré mon attention : "L'aide d'urgence satisfait d'abord celui qui la distribue...".

J'ai donc éprouvé le besoin d'interviewer "celui qui la distribue", l'un des responsables des restos du coeur à Florac. Vincent et Martine REY, qui ont tenu l'épicerie de St Michel-de-Dèze de 1979 à 1982 et ont fait la tournée notamment à St Frézal. Vincent est ensuite devenu prof de commerce il enseigne au lycée d'Alès et Martine est institutrice, basée à Florac; ils ont 5 enfants et un mas à Pigeyre sur St Privat, où Vincent est conseiller municipal.

Martine est responsable du centre de Florac et Vincent est responsable d'une partie des activités à savoir la tournée dans les Cévennes avec Jean-Pierre Hours qui est instituteur et a fait des remplacements sur toutes les Cévennes.

- Pourquoi avez-vous choisi de vous engager dans les restos du coeur?

- Il y a plusieurs raisons :

D'abord on est de la génération "Coluche"... c'est un état d'esprit : à la fois on aime

bien rigoler et on s'intéresse à ce qui se passe autour de nous. A notre époque c'est à la fois l'impertinence et, comme il dit dans la petite chanson des restos : "Assez de blablas". On est dans un pays riche plutôt reconnu pour la bouffie et il y a des mecs qui n'ont pas à bouffer!

On s'est engagé aussi parce que c'est une manière de s'intégrer à Florac, où on est depuis 3 ans avec une

équipe de bénévoles. Nous aussi, ça nous fait "passer l'hiver". L'état d'esprit est resté celui-là, c'est pas du tout l'armée du salut!

- Peux tu me parler des restos du coeur en Lozère?

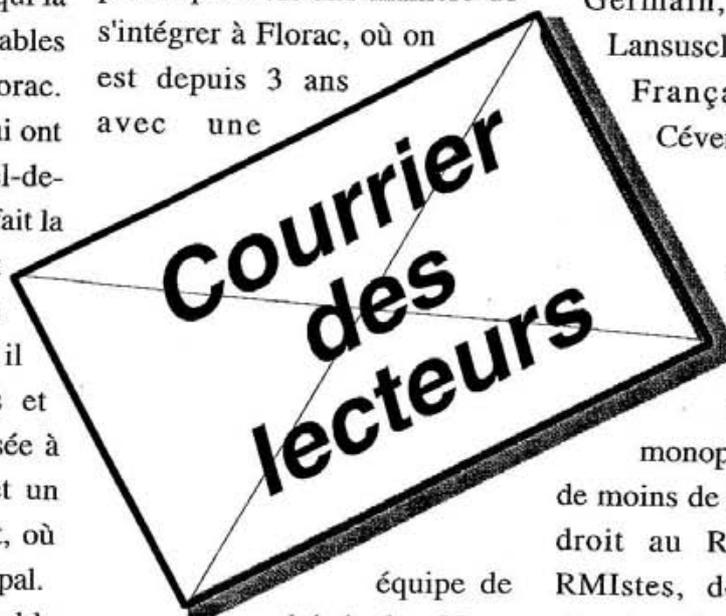
- Ils existent depuis 4 ans. Il y a 5 centres : Mende, Langogne, St Chély d'Apcher, Marvejols et Florac qui est le plus récent : nous bouclons la troisième saison des restos du coeur. Nous sommes installés à

l'ancienne gare, prêtée par la Mairie. Il y a sur place 2 distributions par semaine : on touche à peu près une quarantaine de personnes sur Florac et les environs et soixante personnes sur la tournée Mont-Lozère Sud et Cévennes. Cette tournée a lieu le mercredi matin. Départ de Florac, Pont de Montvert, St Maurice, St Frézal, St Privat, St André, St Germain, St Martin de Lansuscle, Ste Croix Vallée Française, Barre des Cévennes, retour à Florac.

- Quels sont les bénéficiaires?

- Il y a des familles, des familles monoparentales, des jeunes de moins de 25 ans qui n'ont pas droit au R.M.I et puis des RMIstes, des gens dans des situations de surendettement.

Pourquoi trouve-t-on des gens pauvres en Lozère? La société dans son ensemble exclut un certain nombre de personnes. Parmi ces exclus se trouve aussi un certain nombre de personnes issues de la société lozérienne traditionnelle. En Lozère comme ailleurs il y a des gens définitivement exclus du monde du travail. Il y a aussi un certain nombre de marginaux qui se sont échoués là; il y a aussi des gens qui ont profité du service un certain nombre de semaines et



cela leur a permis de *passer un cap*.

Les situations sont très variées... des mères seules qui ne touchent pas de pension alimentaire; des retraités qui n'ont pas de retraite complète; il y a des gens qui ont une situation administrative pas régularisée... Est-ce que, parce qu'ils n'ont pas rempli leurs papiers, on doit les laisser crever la gueule ouverte ?

- *Cela peut donc être aussi un coup de main passager ?*

- Absolument. Cela peut permettre à un certain nombre de personnes de passer l'hiver quand elles ont des dépenses plus importantes pour le chauffage et plus de mal à trouver du travail.

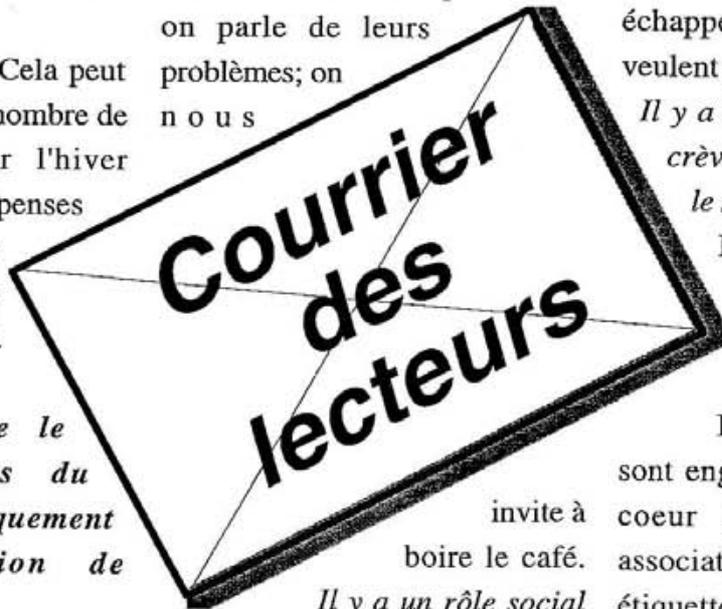
- *Est-ce que le travail des restos du coeur est basé uniquement sur la distribution de bouffe ?*

- La distribution reste l'élément central, mais le temps passé à l'écoute des bénéficiaires est essentiel.

À Florac on accueille les gens dans une salle confortablement installée, avec des fauteuils, on sert des cafés, des gâteaux, c'est surtout un lieu d'échange... On a les journaux, tout le monde se rue sur les journaux. Les gens ne peuvent

pas se payer la presse, lire les petites annonces.

Les bénéficiaires sont très responsables. Par exemple on nous dit : J'ai des poules, donne les oeufs à quelqu'un d'autre. Moi, j'ai des confitures, je vous en donne pour les distribuer aux autres". Pendant la tournée il y a des gens qui nous invitent à partager leur repas. *Il y a un besoin très important de rompre la solitude*. Au début les gens n'osaient pas lever les yeux, maintenant on nous parle, on parle de leurs problèmes; on nous



invite à boire le café.

Il y a un rôle social énorme.

- *Qu'est-ce que vous distribuez aux gens ?*

- Le principe c'est que chacun vient faire son marché dans les produits de base : farine, oeufs, beurre, lait, fromages, yaourts qui viennent de surplus ou qui sont achetés par les restos du coeur: conserves, surgelés (poissons panés, steaks hachés).

Cela correspond à un repas par personne et par jour. *Il y a des gens qui n'ont rien du tout, pas un franc*. Tout le monde sait très bien qu'on est dans une société qui creuse le fossé. *Le plus urgent de l'aide d'urgence, on le fait*. En reconnaissance du travail qui a été fait pendant 4 mois, des gens veulent nous inviter à manger chez eux, il y a tout un tissu relationnel qui s'établit. Il y a aussi une relation avec l'extérieur, les assistantes sociales. Ce qui peut encore nous échapper, c'est les gens qui ne veulent pas sortir de l'isolement.

Il y a bel et bien des gens qui crèvent de faim et non, on ne le sait pas !

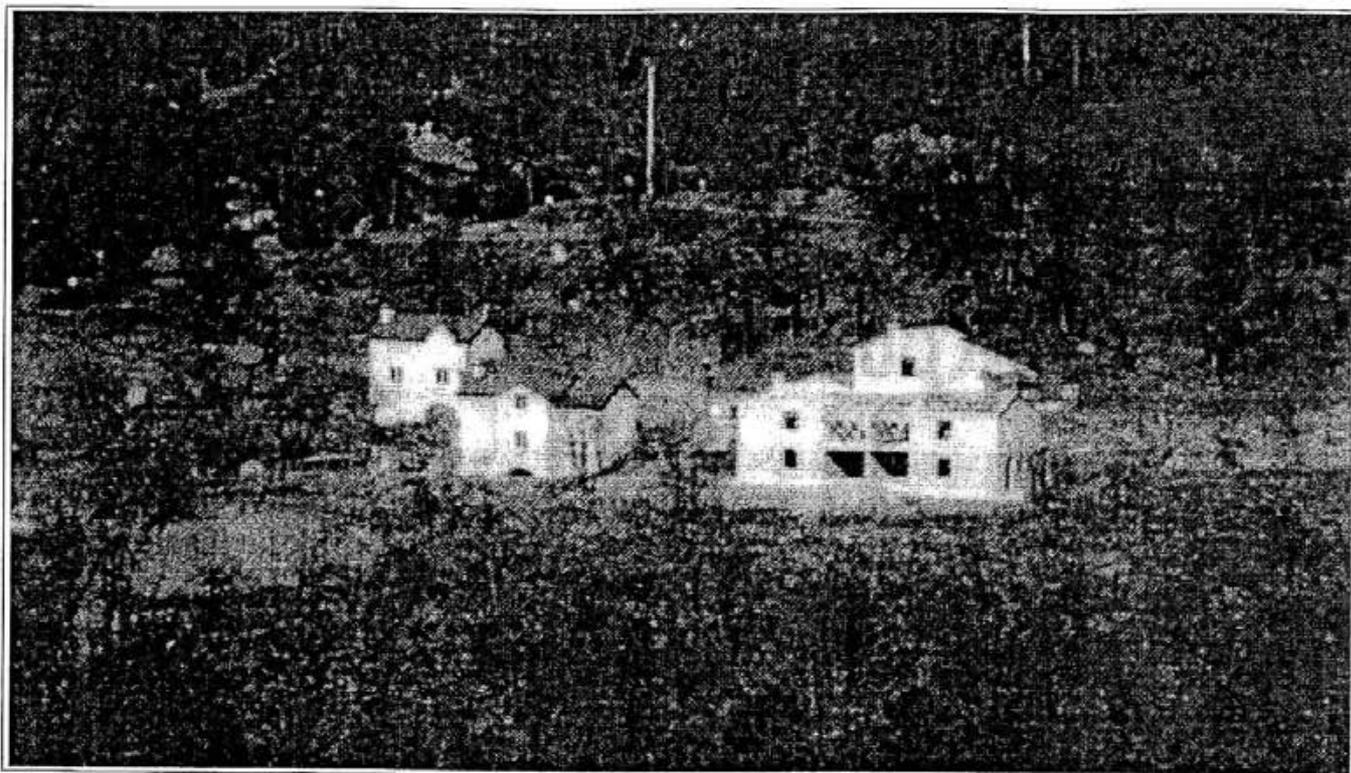
Il faut savoir que Florac et les Cévennes, c'est 36% des RMIstes du département.

Il y a plein de gens qui se sont engagés dans les restos du coeur parce que c'est une association sans préjugés, sans étiquette. Du fait de l'existence de cette association il y a d'autres propositions qui émergent : CINECO propose pour les RMIstes un tarif réduit de 50 F pour 20 places de cinéma"

Reste seulement à espérer que l'exposé du point de vue d'un des bénévoles des restos du coeur est susceptible de nous donner d'autres idées pour être un peu plus solidaires... ■

Julie HUGON

L'Ayrolle deuxième tranche: Pose de la première pierre des trois maisons.



Le mot du Maire de Saint-Frézal

L'hiver aux curieuses variations climatiques: la pluie bénéfique après trois longs mois de sécheresse, les journées très froides de neige et de verglas qui suivent des journées chaudes et ensoleillées quasiment printanières..., ne nous empêchent pas de continuer notre action.

L'étude sur les AEP suit son cours: elle amènera à une amélioration du réseau et à son extension puisque le conseil municipal, répondant à une demande forte des habitants du hameau et plus particulièrement d'une famille d'agriculteurs qui s'y installe va créer une nouvelle AEP au Grenier. Ce sera la septième ! Elles ont beaucoup de chance

les communes qui avec une seule adduction, peuvent alimenter toute la population de toute la collectivité!

Le programme routier 99 va être mis en place et la petite difficulté qui existait à la Ponge va disparaître grâce à la compréhension des habitants concernés par la nouvelle voie.

Dans ce domaine ne subsiste que le classement administratif des chemins de Cessenades et de l'Arbousset, mais le règlement des problèmes judiciaires, la mise en place de l'enquête d'utilité publique... sont autant d'obstacles dont on imagine mal les difficultés qu'il y a pour les franchir. C'est un peu navrant d'être jugé négligent et incapable d'avancer, mais tant pis, on va s'y faire !

Enfin, la pose de la première pierre des trois maisons qui constituent le deuxième lot du hameau de l'Ayrolle. Les constructions, nous promet-on, seront livrées dans le courant de l'été. Et ce sera

bien ainsi car une nouvelle population arrivant amènera vraisemblablement des enfants en âge scolaire qui renforceront les effectifs de l'école des Abrits.

Mais quelle population va occuper ces maisons ? Il a été convenu, avec l'office de HLM que, comme pour les deux premières, la commune interviendrait prioritairement dans le choix des locataires. Et on peut dire, dès l'abord, qu'il se portera vers les familles qui auront le plus grand nombre d'enfants. Il est seulement dommage que cela n'intervienne pas avant le recensement en cours de la population. Elle aura certainement augmenté, mais elle aurait augmenté encore davantage, accroissant ainsi notre richesse.

En augmentation également, le nombre des électeurs: nous avons enregistré 15 demandes; quelques-unes ont besoin d'être étudiées mais on note malgré tout un surplus de 10%.

A propos de l'Ayrolle encore: la suite de l'aménagement de l'aire de jeu est correctement financée de sorte que nous avons de bonnes raisons de penser que les derniers aménagements (plantations, stabilisation du sol), seront achevés avant l'été.

Je me dois aussi d'évoquer une de nos préoccupations récentes; elle dépasse le cadre de la commune et concerne tout le canton: il s'agit d'une réflexion sur le développement durable de cette collectivité administrative qui rassemble nos six communes dont trois, au pied du Mont Lozère, amènent leurs eaux vers la Garonne et l'océan Atlantique et dont trois autres, spécifiquement cévenoles amènent leurs eaux vers le Rhône et la Méditerranée.

De ce qui peut paraître contradictoire, voire opposé, on veut faire une entité cohérente et complémentaire. Elle existait jadis quand les habitants du sud retrouvaient ceux du nord et vice versa pour des activités agricoles et à des fins économiques. On a voulu la recréer de façon conviviale et ludique par les trois rencontres cantonales de début septembre en 96 - 97 et 98.

On veut maintenant aller plus loin persuadés que l'union fait la force et qu'il n'est pas bon que chacun travaille pour sa petite chapelle mais qu'au contraire les efforts conjugués bénéficieront à tous.

Mais comment s'y prendre pour

conduire cette réflexion et l'amener vers l'action et la réalisation ? Car s'il est bon de discuter ensemble, d'échanger, de "frotter sa cervelle contre celle d'autrui", il ne faut pas s'en tenir qu'à la seule palabre. Pour l'heure, un groupe de travail représentant chaque commune s'est mis en place; il recherche des appuis auprès d'institutions comme "Mairie conseil" et "la Fondation de France". Une stagiaire du CESA de Tours sera mise à la disposition du SIVOM. Des informations seront données dans chaque conseil municipal et on arrivera enfin à une réflexion collective à laquelle participeront toutes celles, tous ceux qui, dans la population locale souhaitent participer et faire que notre collectivité ne reste pas statique, ne soit pas soumise au seul avis de quelques-uns mais trouve sa richesse et son expansion grâce à la volonté et au choix largement majoritaire de tous.

Vaste programme ? Rêve utopique?

En tout cas une nouvelle approche de la question du patrimoine collectif.

Pourquoi ne pas faire confiance ?

Etienne PASSEBOIS
Fev. 99

La clède de
l'Ayrolle se sentira
moins seule !

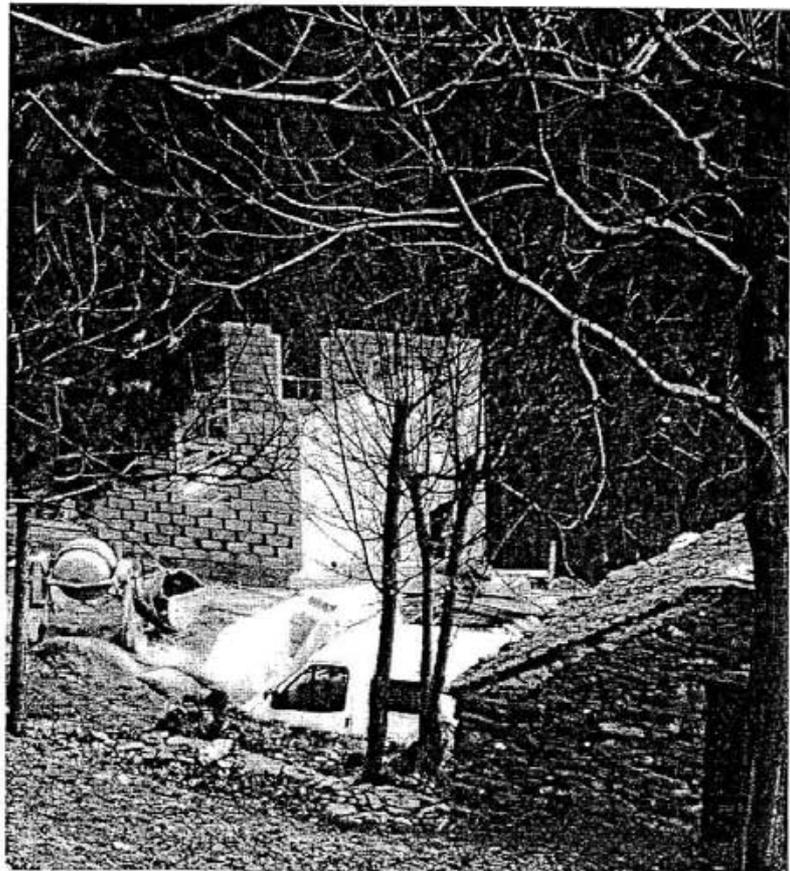


Photo Etienne PASSEBOIS

La tendance à la baisse de population s'est aujourd'hui inversée, mais il paraît urgent de nous interroger sur l'avenir que nous voulons nous donner...

De 1870 à 1970, les Cévennes ont connu une perte de population de plus de 90%, laissant ce pays dans un abandon presque total.

St Andéol qui aurait compté plus de cinq cents habitants sur 680 hectares, a vu le chiffre de sa population descendre à une vingtaine en 1970.

Cette tendance à la baisse s'est aujourd'hui inversée, le recensement de 1999 porte le nombre d'habitants permanents à soixante treize, avec un rajeunissement important.

Cet état de fait se retrouve sur la grande majorité des communes cévenoles, nous ne pouvons que nous en réjouir, mais il paraît urgent de nous interroger sur l'avenir que nous voulons nous donner.

Le mot du Maire de Saint Andéol de Clerguemort

Les questions sont nombreuses et j'en citerai quelques unes.

Tout d'abord, les jeunes: beaucoup montrent leur intérêt à rester ou à s'installer au pays. Quelques actions sont à mettre en œuvre (habitat, foncier, activités) pour faciliter ce choix difficile ici comme ailleurs.

L'environnement: les réalités de l'économie fait qu'il est très difficile à l'agriculture de maintenir nos milieux entretenus, pourtant cet espace est aussi source de revenu indirect au travers de sa fonction d'accueil.

L'accès à la culture, aux loisirs, aux services, aux équipements: reconnaissons que l'offre reste très limitée malgré le bénévolat et la bonne volonté de certains.

L'activité économique: chacun doit pouvoir accéder à un travail et au revenu qui lui est lié.

La liste est encore très longue et mon propos n'est pas de dresser un inventaire, mais de souligner encore une fois l'importance qu'il y a à se poser ces questions de manière collective et ce pour plusieurs raisons.

- Les élus sont à l'écoute des citoyens, mais si ces derniers ne montrent pas leur volonté à se mobiliser sur des projets, les maires resteront dans leur rôle de cantonnier.

- Le poids de nos communes ne permet pas de mettre en œuvre des moyens humains et financiers suffisants pour répondre aux questions qui se posent. Nous devons apprendre à réfléchir et à travailler avec nos voisins pour conforter nos atouts et réduire nos handicaps; la réflexion à plusieurs, malgré ses contraintes, est plus enrichissante que la solution toute faite portée par un seul.

- Dans le cadre du SIVOM de notre canton, les élus apportent leur soutien à une démarche de développement.

Des moyens, même s'ils sont modestes, ont été dégagés et le premier pas est fait. Il appartient donc maintenant au plus grand nombre de participer à cette réflexion. Des réunions vont avoir lieu, des groupes de réflexion doivent se constituer et des actions devront naître rapidement.

Sans une volonté forte, le risque serait grand de voir ce pays retomber dans la désespérance qu'il a connu au cours de ce siècle qui s'achève. ■

Daniel MATHIEU

Lorsque vous descendez vers Vitaterne, en passant par la Sogne, vous pouvez encore apercevoir quelques pierres empilées: ce sont les vestiges du Cros détruit lors des guerres de religion.



Photo Etienne PASSEBOIS

Quel hameau charmant accroché aux flancs des montagnes cévenoles exposé au midi avec une vue superbe sur la vallée.

Un estivant belge ayant séjourné plusieurs fois au Cros me dit un jour: "Au Cros on n'y vient pas par hasard, cela se mérite".

Lorsque vous descendez vers Vitaterne en passant par la Sogne, vous pouvez encore apercevoir quelques pierres empilées, ce sont les vestiges du Cros détruit lors des guerres de religion. Une seule maison qui se trouvait tout en haut du village a été épargnée. Il semblerait que les soldats du Roi auraient eu pitié du propriétaire très âgé, lui laissant la vie et épargnant sa demeure. Cette maison rénoverée possède encore à ce jour la poutre de cheminée vieille de trois siècles.

Le Cros, souvenirs et regrets aussi...

Petit à petit avec acharnement et détermination, caractères propres aux cévenols, le Cros fut rebâti en transportant les ruines du village détruit pierre par pierre.



●●● La reconstruction fut très progressive et lente. Les maisons les plus anciennes sont, sans doute, Rouveyrand, Bonijol, Bonicel, deux familles Felgerolle. Vinrent ensuite Nicolas (Mazoyer), Raydon (Passebois E. Planque), Passebois (Vielzeuf) maison mère des Passebois, le cadet construit sa maison au dessous (Passebois Jourdan) pour terminer par la construction de l'école début 1900, l'ancienne école était à la Marnée.



Photo Elienne PASSEBOIS

L'école du Cros aujourd'hui restaurée et transformée en logements par la municipalité de Saint Andéol.

Imaginez-vous cette école du Cros en début de siècle avec 30 élèves ? Eh bien ce fut le cas !

Comme partout, la guerre de 14 a secoué la population, chaque famille a payé un lourd tribut. Les cévenoles ont du mal à subsister devenues responsables de leur patrimoine. Elles y parvinrent mais les enfants grandissant ces propriétés n'étaient pas assez grandes pour faire vivre tout le monde et l'exode commença.

Les enfants les plus doués allèrent poursuivre leurs études à Vialas ou en pension à la Vernarède, d'autres préféreront la vie active et iront travailler dans les mines.

Un seul enfant par famille restera pour assurer la continuité.

Vers 1930, le Cros sortit de son isolement, la portion de route qui relie la

route des Crêtes aux Estrèches fut construite. (Il fallut toutefois attendre fin 50 pour la voir goudronnée !).

1937: fermeture de l'école. Pendant de longues années une vie paisible semblait s'être installée avec ses hauts et ses bas dûs aux événements. Toutes les maisons étaient pratiquement occupées.

Et puis, en 1948, naissance d'une jolie petite fille au foyer Mazoyer. Il fallait que cette petite fille puisse aller à l'école 8 1953 le Cros retrouve un souffle de jeunesse, l'école ouvrit à nouveau ses portes, quatre petits pensionnaires de la DDASS plus l'enfant du pays cela suffisait à l'époque pour une réouverture. Mais cela ne fut qu'un déjeuner de soleil, en 1958, fermeture définitive.

En 1967, la venue au monde d'une magnifique petite fille rousse n'a pas permis cette fois à redonner vie au Cros.

Très lentement, mais inéluctablement le Cros vit disparaître les habitants du village, les maisons se fermèrent les unes après les autres, certaines tombèrent en ruines, d'autres réaménagées en résidences secondaires pour arriver jusqu'en 1990 où une seule cheminée fumait régulièrement chez les Vielzeuf - 90 ans.

1992 désertion complète: le Cros était réellement mort.

Évidemment pendant la période estivale quelques volets s'ouvraient mais cela ne suffit pas à redonner un âme au village;

Quelques années auparavant lors d'une conversation, avec Maître Felgerolle avocat à Mende, Maire du Pont de Montvert et conseiller général, devant la constatations du déclin des villages cévenols et du Cros en particulier, me dit: "on ne construit pas sur un cimetière !"...

Il semble qu'il en soit autrement puisque les unes après les autres les maisons du Cros reprennent vie.

Mais le Cros aura-t-il l'âme cévenole ?

C'est certain, une page se tourne.

Suzanne POUGNET-VIELZEUF

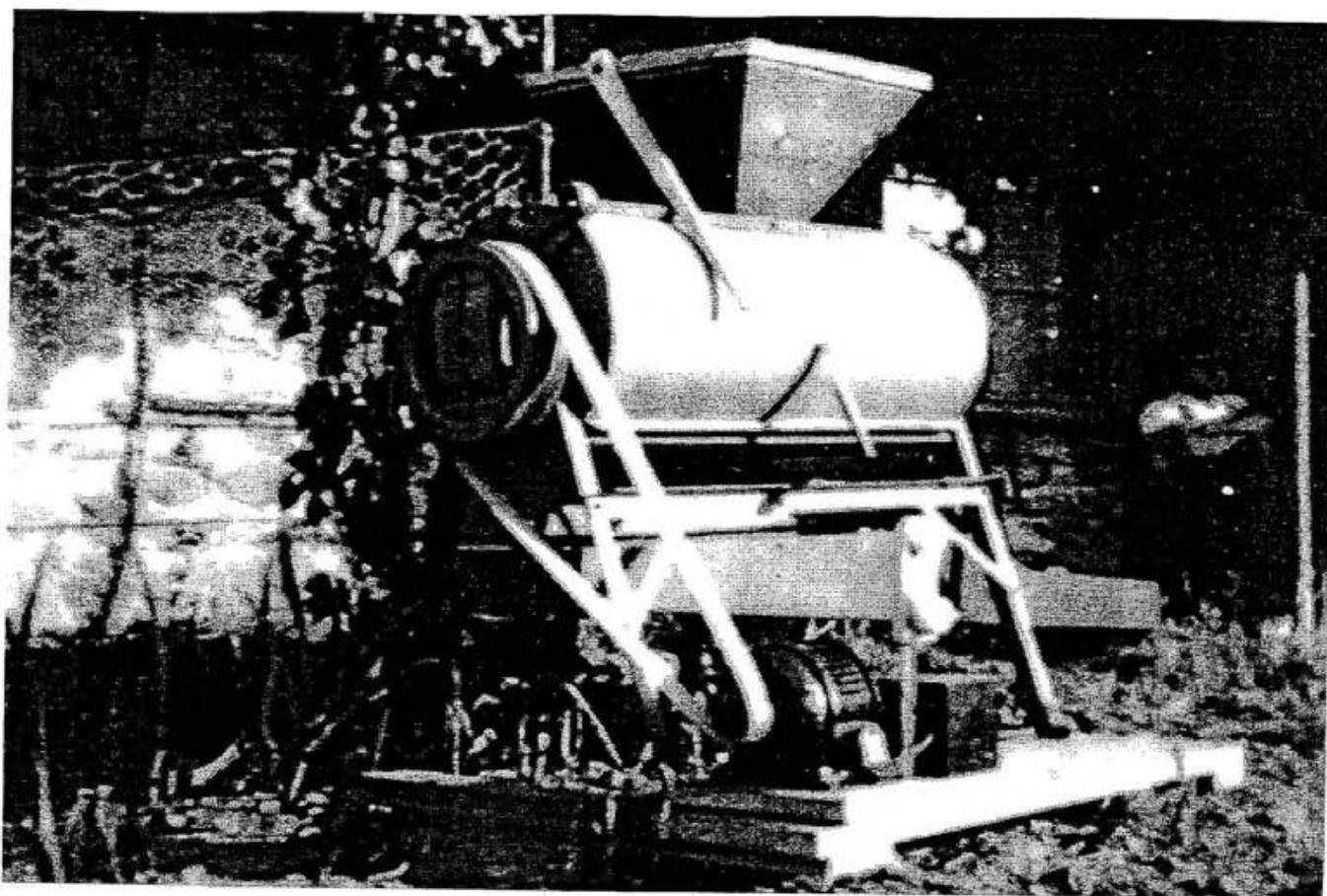


Photo Etienne PASSEBOIS

Note:

À ce très complet et très intéressant "papier" de Mme Suzanne POUGET, on peut ajouter quelques détails:

- Le bâtiment important le plus récent, la grange et l'étable de JOURDAN, au dessus de l'école, a été construit en 1913 / début 1914 par Emile PASSEBOIS. Il a été mobilisé comme chasseur alpin dès le 2 août 1914 et s'est fait tuer sur le front des Vosges en février 1915.

- Vers 1935, au rez de chaussée de la maison VIELZEUF, travaillait un maréchal-ferrant, artisan habile qui a mis au point un nouveau décortiqueur à châtaignes (pisaire). Il s'agissait de Numa PASSEBOIS.

- Au début des années 30, un instituteur qui venait régulièrement en vacances au Cros a mis en place une espèce de "tribunal de las aguas" (cf Valence en Espagne) répartissant équitablement l'eau d'arrosage des jardins en dessous du hameau, mettant ainsi fin aux querelles ancestrales qui opposaient PASSEBOIS-JOURDAN à MAZOYER, à BONJOLS...

Cette eau venait (vient encore) d'une magnifique fontaine-source actuellement inaccessible parce qu'envahie

par les ronces.

- "Municipalité de St Andéol, un petit effort pour qu'on puisse facilement accéder à ce magnifique endroit" !!

- Etienne PASSEBOIS se souvient et c'est pourtant déjà bien vieux:

Par un beau jour de la fin août 1939, les hommes battaient le blé sur l'aire de JOURDAN et faisaient "lou cot dés 4 *" en parlant des événements et des nuages qui s'amoncelaient. Arrive son oncle, un instituteur vétéran de la guerre de 14 qui dit péremptoire: "Ne vous en faites pas, jamais ils ne pourront recommencer ce que nous avons connu!". Pauvre homme et pauvre jugement: au début septembre 39, "ils" recommençaient !

- L'ancien maire de Saint Andéol et l'actuel maire de Saint Fréal ont appris à lire et à écrire à l'école du Cros. Peut-on, à partir de cela, juger de la qualité des enseignants de l'époque ?

* Lou cot dés 4 : On battait le blé à 4; deux en diagonale abattaient le fléau et quand ils le relevait, c'était au tour des deux autres de la diagonale opposée.

Le décortiqueur à châtaignes mis au point par Numa PASSEBOIS.

Etienne PASSEBOIS

Comment réduire le portage humain dans les fortes pentes ?

Autrefois nos Cévennes étaient "câblées"!

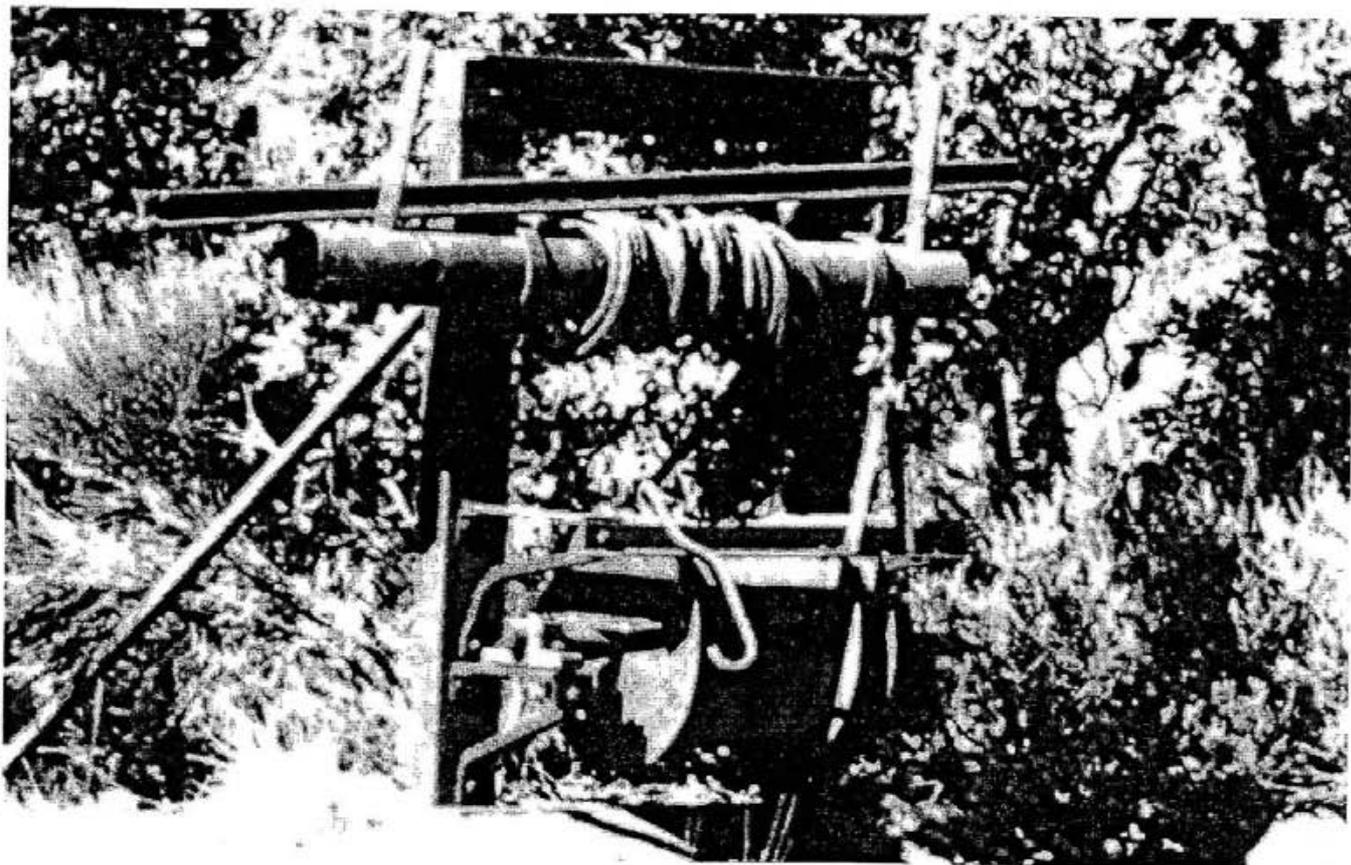


Photo Eric TAMISIER

Le retour du câble

Ce n'est pas celui auquel vous pouviez penser !

Comment réduire le portage humain dans les pentes fortes ? Question vitale à travers les siècles et aussi les pays, car les câbles restent encore très actuels en Italie, en Autriche, en Amérique du sud et certainement dans bien d'autres pays encore.

En Italie, on peut voir le laitier, l'épicier, déposer au petit matin leurs produits dans des bennes qui descendent ou montent ensuite quasiment verticalement vers les demeures des agriculteurs qui travaillent les terrasses surplombant la mer sur la côte Amalfi.

En Cévenne, à travers les valats, le câblage a permis vers la fin du XIXème - début du XXème siècle, d'exploiter la forêt pour les extraits tanniques.

Le bois était accroché à une poulie et descendait par gravité vers les chemins où il était ensuite chargé sur des charrettes. Ce système a, petit à petit, été

utilisé par les exploitants agricoles sur les propriétés escarpées ou démunies d'accès facile. On a aussi créé des systèmes qui permettaient de remonter la charge grâce à un treuil et une câblette. Il fut ainsi possible de remonter à seau l'eau des rivières et bien d'autres choses.

Nous avons essayé, avec l'aide soutenue de M. et Mme Chapelle de Poussiels, de restituer la trace vivante de ces techniques souples et géniales que plusieurs personnes envisagent de réactualiser. Voici quelques éléments d'une expérience à suivre...

Le câble était très employé pour extraire de la forêt le bois de châtaignier destiné à faire du tanin dans l'usine de Génolhac. L'entreprise fournissait le câble et tout le matériel nécessaire au chantier.

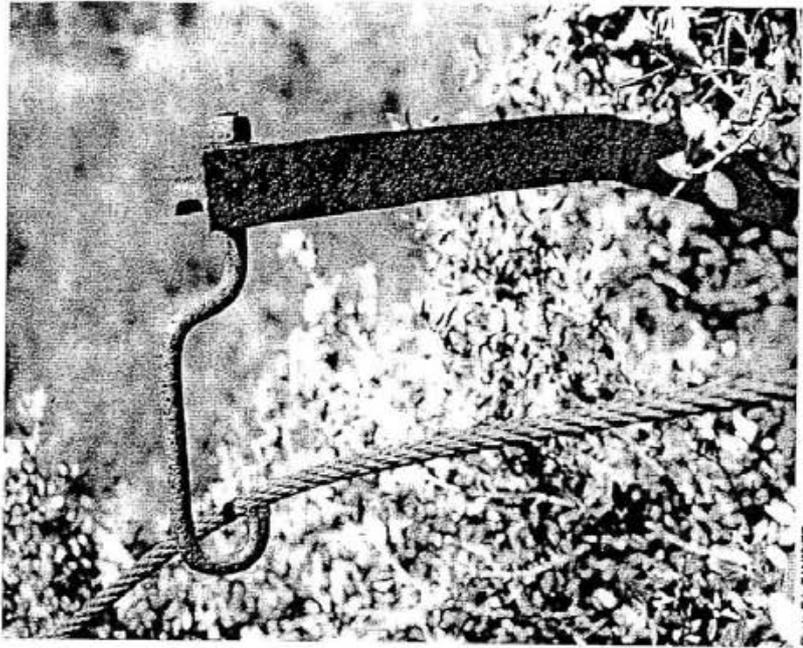


Photo Eric TAMISIER

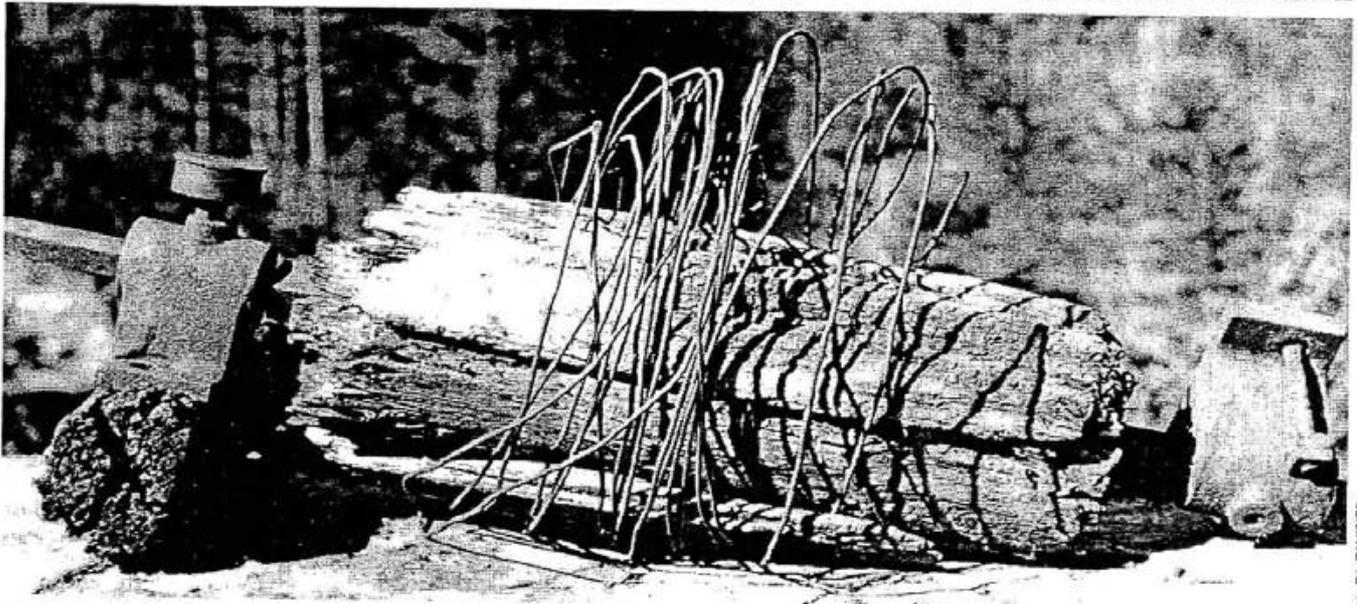


Photo Eric TAMISIER

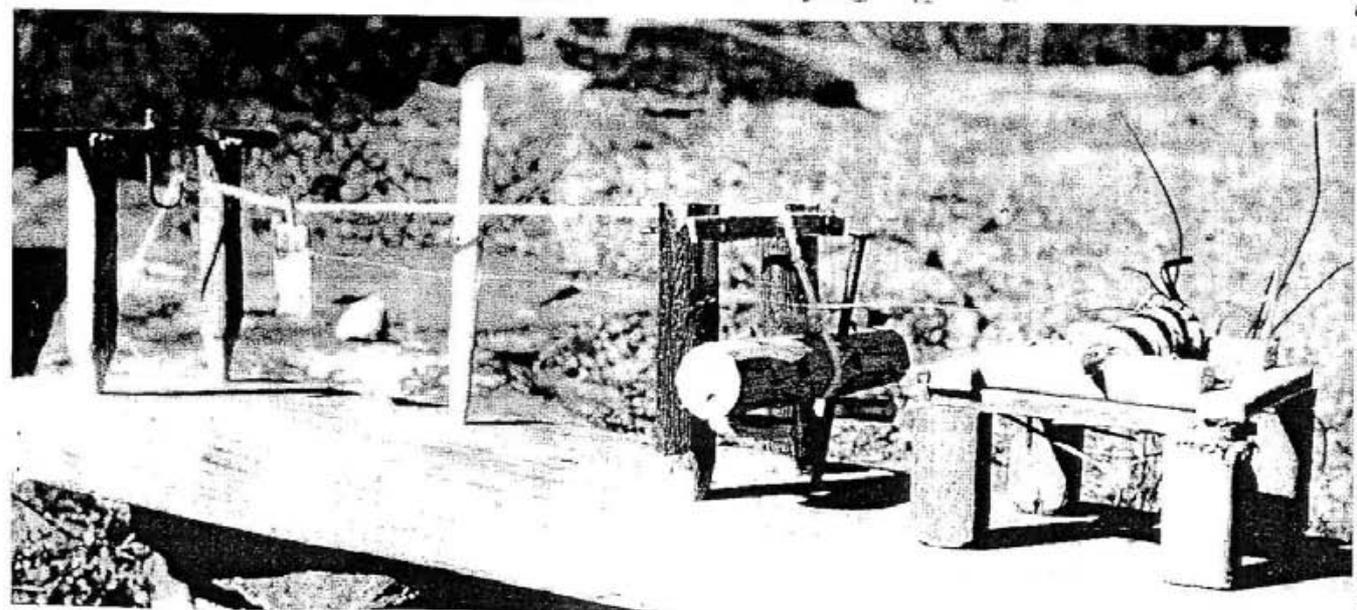


Photo Eric TAMISIER, matériaux réalisés par Raymond CHAPPELLE

●●● Des câbles simples étaient installés de Carmentran vers sous Cabanis, du Viala à Vitaterne, de Ginestous à Sambuget. Un double allait de Pénens-bas au Castanet.

Beaucoup d'ouvriers italiens après guerre ont participé à l'abattage du bois, travail qu'ils maîtrisaient très bien ainsi que la technique du câble. Si l'installation d'un câble demandait de gros efforts (tirer un câble d'un vallon à l'autre nécessite de faire un passage net au sol et en l'air), son entretien se réduisait à surveiller sa tension et à graisser, si nécessaire, les roulettes soumises à rude épreuve. La câblette était un petit câble tressé très souple. Les particuliers remplaçaient parfois cette câblette par un fil de fer destiné à palisser la vigne (\varnothing 3mm) mais les ruptures étaient fréquentes. Ces chantiers ont pris fin avec la fermeture de l'usine de tanin de Génolhac vers 1963/1964.

M. Chapelle qui a pris part à ces chantiers d'abattage de bois, se rappelle que parfois pour remonter les charges avec le câble, un véhicule remplaçait le travail du treuil. Pour ce faire il utilisait une camionnette "Ford" ancienne à pont arrière, posée sur cales. Il fallait déposer une roue et mettre à la place une jante nue sur laquelle s'enroulait la câblette. Il suffisait d'enclencher une vitesse pour remonter la charge.

Raymond Chapelle évoque aussi quelques incidents liés au câble:

Un jour, une poulie et sa charge de bois se bloquèrent au milieu du câble à environ 80 mètres au dessus du sol. Un ouvrier italien se passa alors une corde autour des reins, l'accrocha à une poulie folle et se lança, avec en guise de frein, une branche en forme de crochet qu'il frottait sur le câble ! Le chargement fut ainsi débloqué et c'est en sa "compagnie" que l'ouvrier revint sain et sauf sur la terre ferme !

Une autre fois, un ouvrier fut sérieusement blessé, le pied pris par la câblette qui traînait au sol.

Il arriva aussi qu'une câblette sous tension casse et aille se pendre à des fils électriques, créant ainsi un feu de forêt.

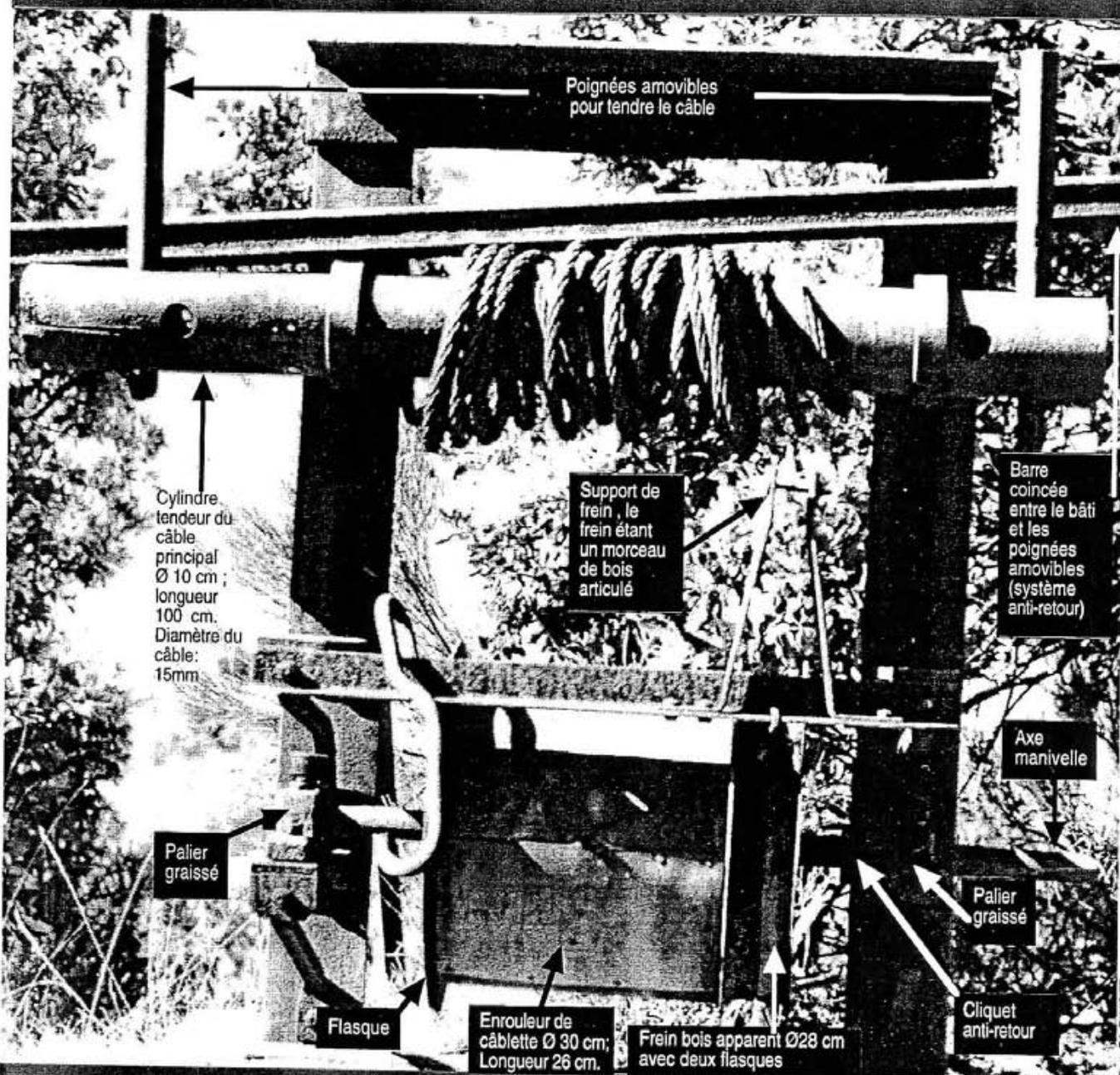
Malgré ces rares incidents, le câble reste un moyen sûr et économique de transport.

Nombreuses étaient les propriétés utilisant le câble sur Saint Andéol et St Frézal. On en dénombre un à Poussiels, un au Cros, un à Vitaterne, un aux Estrèches, un à Ginestous, un sur la propriété Allier à Pénens-haut, cinq au Lauzas... mais sans doute en existait-il d'autres .

Entre les Estrèches et le Cros se trouve un très beau treuil sur son bâti. Il appartenait à M. Vielzeuf et reliait une parcelle nommée Castandel (entre Vitaterne et le Cros) à la route. Son constructeur était certainement Numa Passebois, forgeron au Cros. Il est de très belle facture, entièrement forgé, assemblé par boulonnage et muni de graisseurs. L'ensemble est encore en état de fonctionnement. ●●●



Le treuil des Estrèches

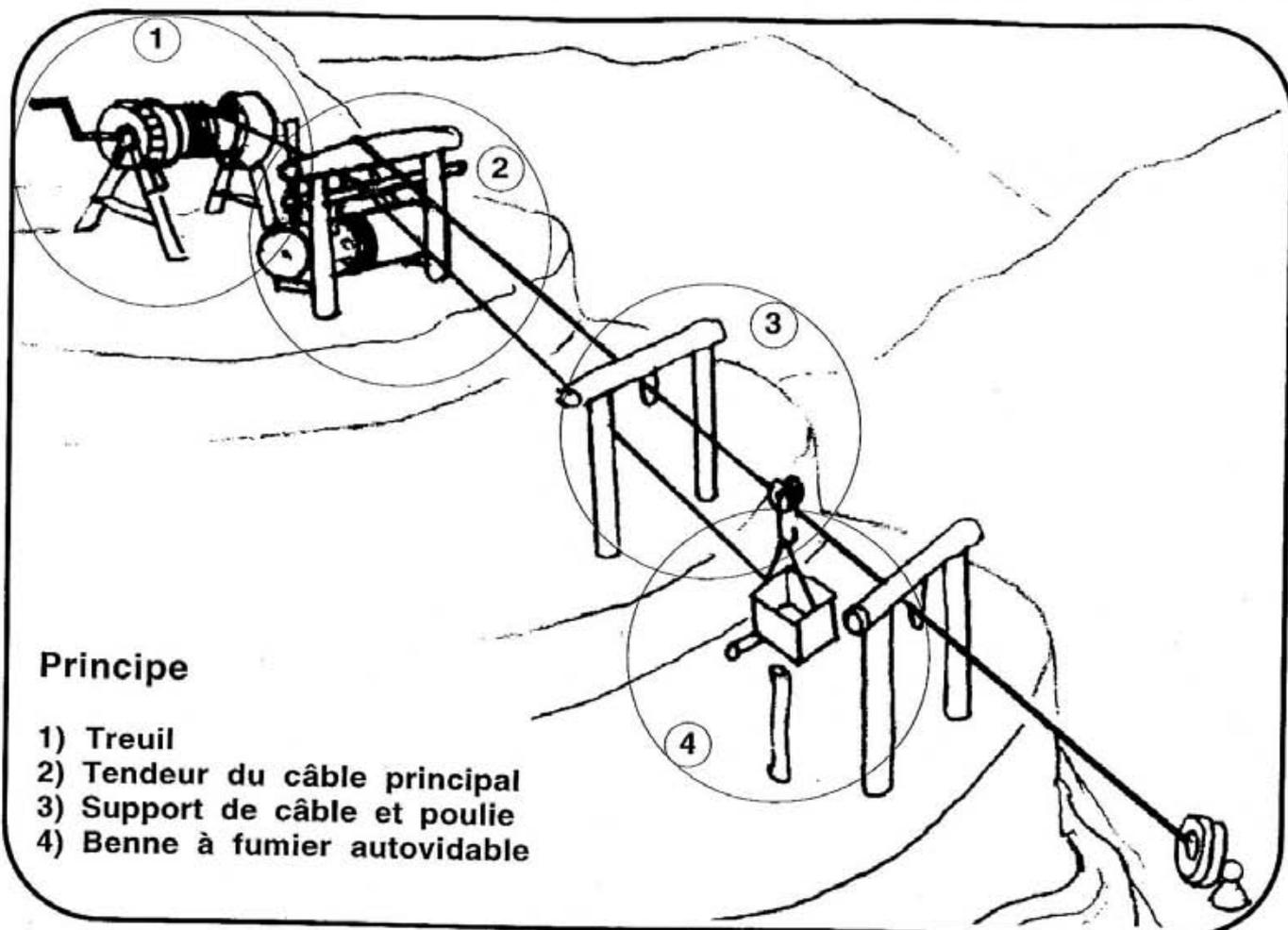


Tendeur de câble couplé à l'enrouleur de câblette

Ce type de construction est techniquement élaboré. Souvent un cylindre de bois coincé derrière deux arbres faisait office de tendeur de câble principal.

Sur ce mécanisme, tous les assemblages sont faits par boulonnage. Les pièces sont forgées à chaud. Les tôles des flasques sont rivetées. Des soudures indiqueraient une fabrication assez récente.

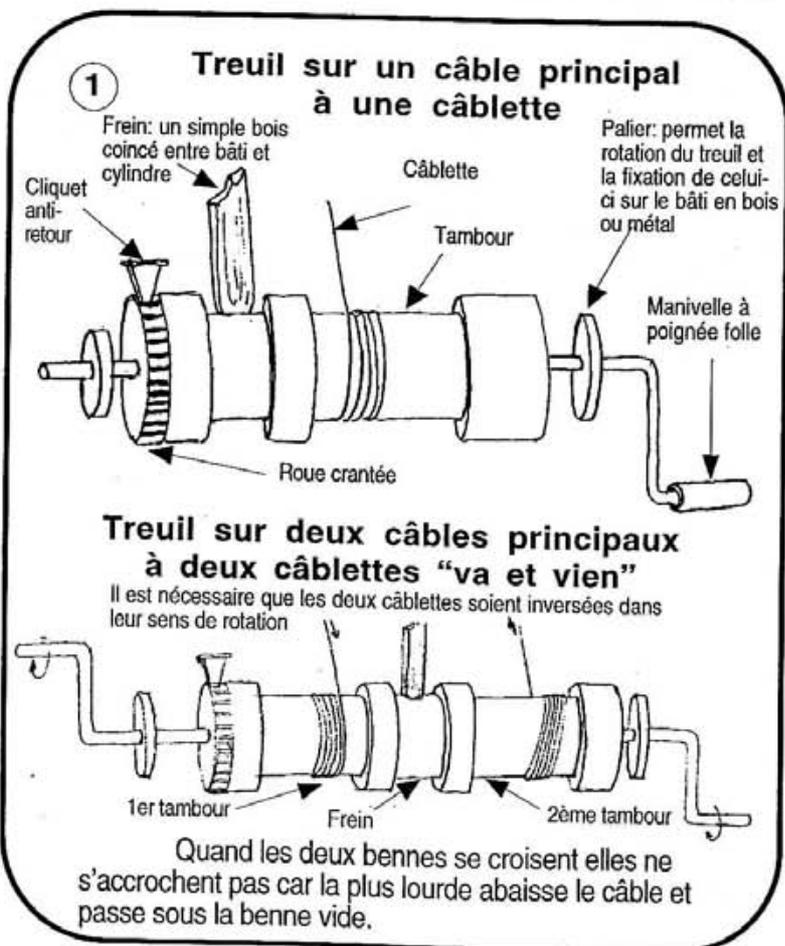
Quelqu'un en possède peut-être chez lui et cela permettrait peut-être de savoir si après la guerre il se construisait encore des mécanismes.



Principe

- 1) Treuil
- 2) Tendeur du câble principal
- 3) Support de câble et poulie
- 4) Benne à fumier autovidable

Dessins Alain VENTURA d'après croquis d'Eric TAMISIER



●●● Les derniers utilisateurs du câble ont délaissé cette technique vers 1960 avec l'abandon des terrains les plus difficiles. M. Allier de Pénens-haut, fauchait le foin et le remontait à l'aide du câble jusqu'aux environs de 1963.

À Vitaterne un câble permettait de sortir de cette propriété, une grande quantité de foin coupé pour la vente. Bien sûr les marchandises circulaient aussi dans les deux sens. Ainsi, au moins une fois l'an, des porcelets faisaient dans un panier, le voyage à sens unique vers le mas.

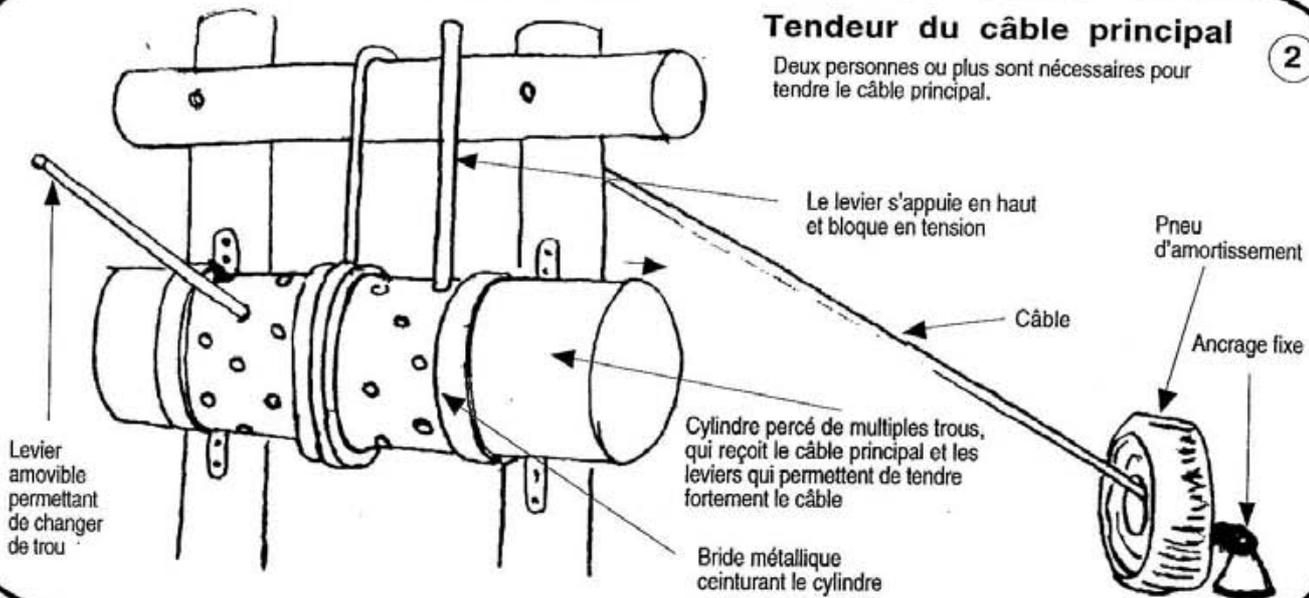
Si cette technique vous intéresse ou si vous souhaitez apporter quelques témoignages sur ce sujet, n'hésitez pas à écrire au "Vent de Bancels" ou à téléphoner au 04.66.41. 03.88. ■

Eric TAMISIER,

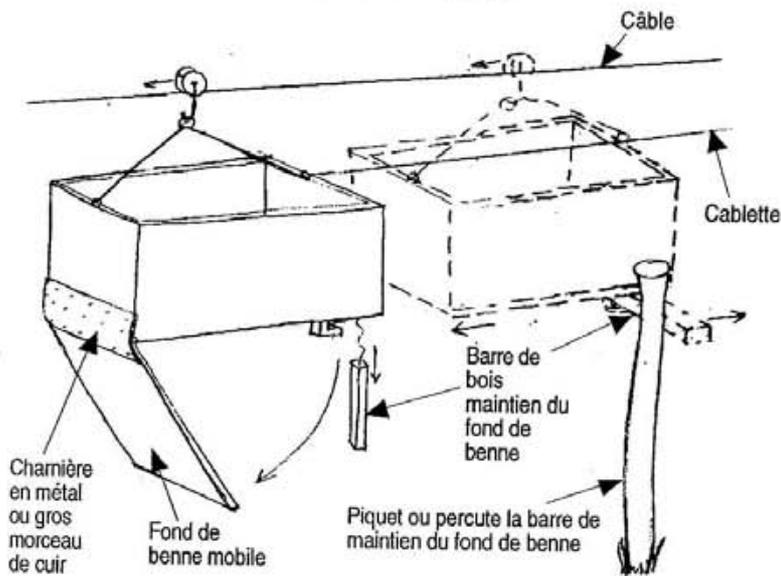
Tendeur du câble principal

Deux personnes ou plus sont nécessaires pour tendre le câble principal.

2

**Benne à fumier autovidable**

4



La benne à fumier a un fond qui s'ouvre sur deux charnières. Ce système permet à une seule personne de remplir la benne de fumier, de laisser descendre celle-ci qui se vide toute seule à son arrivée en bas.

Le fond est maintenu en place par une barre de bois, fixée perpendiculairement au sens de la descente.

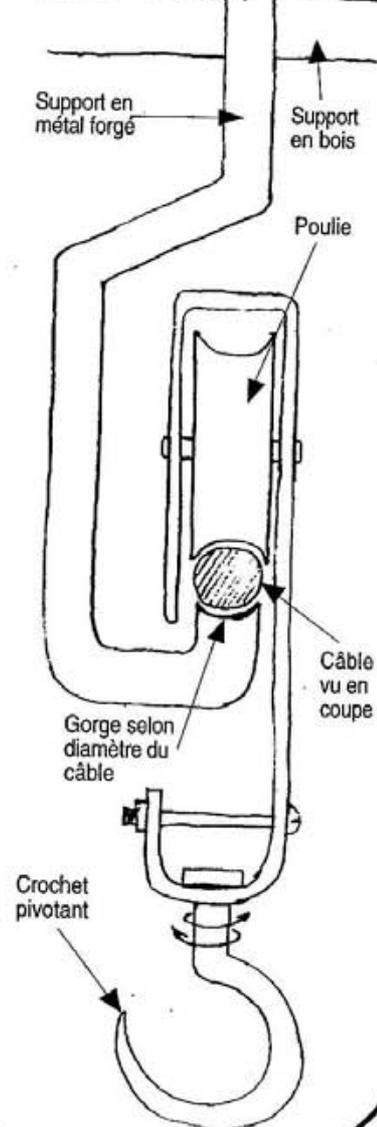
Cette barre est maintenue d'un côté par une ficelle et de l'autre dans une encoche en bois.

Lorsque la benne descend et passe devant un piquet fiché à la bonne distance, la barre de bois qui dépasse d'un côté heurte le piquet, sort de l'encoche de bois et libère le fond.

La ficelle retient le bout de bois à la benne, il ne reste plus à l'opérateur qu'à maniveler sur son treuil pour ramener le tout au point de départ.

Support de câble et poulie

3



Âne, mon frère âne...

Nom: Âne
Nom latin: Asinus
Signes particuliers:
Animal à qui, depuis
5000 ans que
l'homme se sert de
lui, nous devons
peut-être le plus et
dont, pourtant,
nous nous
sommes le plus
moqué !
Bise Art,
Blizart !



Lavis original d'Henzi BOUCHICOT. AÛS 03/99

Le cheval lui a souvent volé la vedette et dans certaines "cultures", il partage avec le bouc le triste privilège d'être l'animal "émissaire".

Depuis quelques années cependant, il semble rentrer en grâce et être promis à un meilleur avenir.

L'ancêtre de nos races asines serait l'âne de Nubie, qui aurait, voilà près de 20000 ans, vécu en Haute-Egypte. C'est au "paléocène" (70 millions d'années) qu'il faut remonter pour rencontrer le premier "ongulé", et attendre encore une trentaine de millions d'années (éocène) pour voir apparaître le premier "équidé", mangeur de feuilles de la taille d'un chien. Encore une vingtaine de millions d'années (miocène) et voilà nos premiers équidés brouteurs d'herbe, abondants en Asie, Afrique et Amérique. Ils grandissent et leurs orteils se réduisent. Lentement quand même, puisque c'est seulement voilà cinq millions d'années (pliocène), que se détache de l'histoire *Plihippus*, l'ancêtre de nos différents équidés.

Le cheval, dans sa version actuelle, n'apparaîtra qu'il y a 1,5 million d'années. Chacun ici a pu voir, ou au moins apercevoir, sur le Causse Méjean, une des espèces les plus anciennes, le Przewalski.

Quant à l'âne, autre branche des équidés, les chercheurs n'ont pas encore pu dater précisément son origine.

De tous les animaux que la terre a portés, l'âne est peut-être celui à qui, depuis 5000 ans que l'homme se sert de lui, nous devons le plus et dont pourtant nous nous sommes le plus moqué.

Sujet de dérision par excellence, il a servi à désigner le comble de l'obstination imbécile et à marquer de l'infamie du bonnet d'âne les enfants particulièrement hostiles aux apprentissages cognitifs. Qualifié de bête, alors que c'est précisément dans cet équipage que nous avons usé et abusé de sa bonne volonté, il a fourni le superlatif dont avait besoin le maître pour stigmatiser l'incapacité définitive de celui qui ne veut rien entendre, ni surtout, comprendre.

Le cheval lui a souvent volé la vedette, et si l'histoire se souvient de Bucéphale, le destrier qui porta Alexandre le Grand de Babylone à Iskander, elle oublie souvent de dire que ce sont les ânes et les mulets qui permirent à ses troupes de le suivre et que ce fût un attelage de quarante-deux mules qui conduisit sa dépouille mortelle de Babylone à Alexandrie. Victime ainsi de cette comparaison systématique avec "la plus

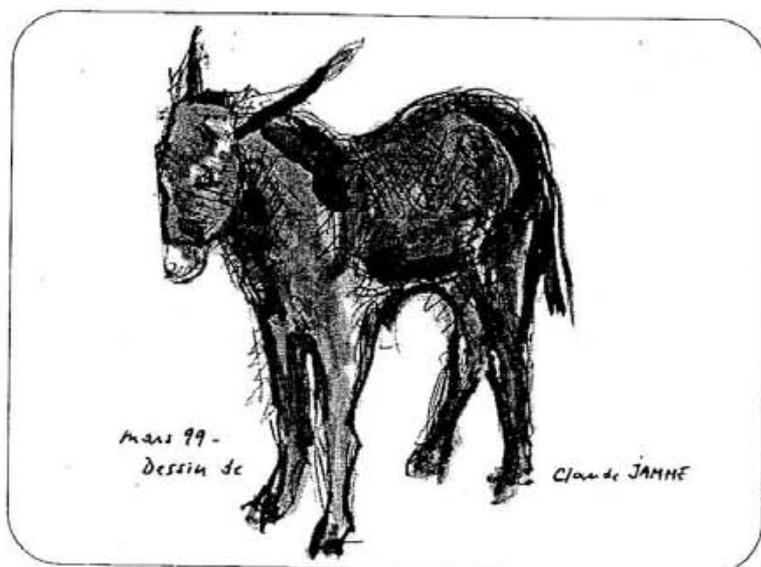


Photo Etienne PASSEBOIS

belle conquête de l'homme", il dut attendre Buffon pour trouver enfin un défenseur qualifié : *"L'âne est donc un âne, et n'est point un cheval dégénéré. Il a, comme tous les animaux, sa famille, son espèce... Les hommes mépriseraient-ils jusque dans les animaux ceux qui les servent trop bien et à trop peu de frais ? On donne au cheval de l'éducation, on le soigne, on l'instruit, on l'exerce, tandis que l'âne, abandonné à la grossièreté du dernier des valets ou à la malice des enfants, bien loin d'acquiescer, ne peut que perdre par son éducation; et s'il n'avait pas un grand fonds de bonnes qualités, il les perdrait en effet par la manière dont on le traite : il est le jouet des rustres qui le conduisent bâton à la main, qui le frappent, le surchargent, l'excèdent, sans précaution, sans ménagement."*

Pire encore, dans certaines "cultures" et pas si loin de nous (sous réserve de vérification, il me semble bien que c'est dans un village d'Espagne qu'a encore lieu chaque année une cérémonie expiatoire où l'âne se voit chargé, de façon certes symbolique, de tous les mauvais coups que le sort a fait subir à ses habitants...), l'âne partage avec le bouc le triste privilège d'être l'animal "émissaire". C'est d'ailleurs un curieux paradoxe que l'imprégnation judéo-chrétienne de notre propre culture ait aussi peu bénéficié à un animal qui porta David, roi d'Israël, et mille ans plus tard, Jésus. ●●●

●●● Depuis quelques années (ânées ?) cependant, sans doute parce que la mécanisation a cessé de faire de lui l'auxiliaire indispensable des travaux agricoles ou de la construction, il semble rentrer en grâce et être promis à un meilleur avenir. Peut-être est-il encore un peu tôt pour le requalifier d'animal de compagnie, mais déjà la représentation que nous nous en faisons tend à devenir celle d'un compagnon de promenade. Certes, pas seulement pour le charme de sa conversation : il a toujours le dos large, et c'est bien pratique pour y poser les bagages ou l'enfant fatigué. Mais il connaît là comme une espèce de promotion sociale remettant en cause la vision assez négative que l'homme s'était faite de lui, retrouvant



du même coup quelque chose de son statut de "cheval du pauvre", celui qui, encore au siècle dernier, servait de monture aux "manouvriers", ou "brassiers", ces petits paysans obligés de se louer ici et là comme journaliers agricoles pour compléter leur très modeste revenu.

Réduire l'âne à ce rôle d'auxiliaire de randonnée, aussi sympathique que soit l'image, ne serait peut-être pas lui rendre un grand service: rien ne dit que cet attrait relativement récent pour la marche "assistée" ne sera pas qu'une mode.

Tout en lui accordant le respect dû à tout animal, a fortiori lorsqu'il fait preuve de capacités associatives indiscutables avec le plus abouti d'entre eux, l'homme (sans oublier de rappeler le mot de Nietzsche : "*L'homme est un animal prometteur...*"), il serait dommage, pour lui comme pour nous, de négliger tous les autres services qu'il peut rendre, au même titre ou presque, dans la région où nous vivons, que le cheval Meyrins. S'il n'est pas friand de fougère ni de séneçon, l'âne est un bon

débroussailleur (certains estiment ses possibilités à trois hectares par an), en particulier en moyenne montagne, où il limite l'envahissement des trop rares paturages par les semi-ligneux. Par ailleurs, sa robustesse, à condition de ne pas en abuser, et la sûreté de son pied, en font un animal de bât qui pourrait être davantage sollicité, dans un pays où la vitesse de déplacement est par nature limitée et où certains accès sont heureusement interdits aux 4x4. Le débardage, l'entretien de la forêt en général, le transport de matériaux pour des travaux de faible volume dans des lieux inaccessibles autrement qu'à pied, sont autant de contributions grâce auxquelles l'âne saura se rendre indispensable, à supposer que le seul agrément de sa compagnie nous paraisse insuffisant pour lui assurer ... le gîte et le couvert.

N'allons surtout pas plus loin dans les perspectives utilitaires, nous aurions tôt fait de lui trouver des abattoirs. Et si la question du lait d'ânesse nous vient souvent en évoquant les Cléopâtre, Poppée et autres Messaline, gardons cette image pour ce qu'elle vaut et laissons à nos belles ânesses le soin de faire de leur lait ce que bon leur semble, par exemple nourrir ces ânes qui feront bientôt notre joie.

Et puis, allons jusqu'au bout de notre affection pour cet animal. Doit-il absolument *servir* à quelque chose ? Demandons-nous à un chat de nous rendre des services ?

L'âne est un peu plus encombrant ? Et alors... Ce n'est pas vraiment la place qui manque, chez nous !

Sa placidité, sa douceur, cette nature très particulière qui fait de lui un animal qu'on ne peut véritablement soumettre, ni dresser (on ne voit pas beaucoup de chats dans les cirques, pas plus que d'ânes...) mais dont on peut attendre une docilité assez complaisante si l'on sait se faire apprécier de lui, en font un compagnon qu'on a toujours plaisir à retrouver.

On s'étonnerait presque, dans ces Cévennes qui doivent une bonne partie de leur renommée touristique à notre bon Anglais de Stevenson, que le souvenir de Modestine n'ait pas suscité un plus fort engouement en faveur de l'âne.

On ne compte en effet que trois ou quatre professionnels organisés en gîtes d'étape pour offrir aux touristes des circuits de randonnée. Le plus important d'entre eux et aussi le plus voisin, Christian Brochier, a bien voulu nous en dire un peu plus sur son activité.

GENTIANE Christian BROCHIER

Castagnols
48220 VIALAS
Tél. : 04 66 41 04 16
Fax : 04 66 41 03 23

Christian : Voilà une vingtaine d'années, je suis venu m'installer en Cévennes, dans la Vallée Longue où j'avais l'intention d'élever des chèvres et des moutons. Mais assez rapidement, je me suis intéressé aux ânes, une vocation née peut-être du souvenir de l'âne en bois à roulettes que mon père m'avait fabriqué quand j'étais gosse. Après un démarrage prometteur, j'ai eu l'occasion de venir développer Gentiane à Castagnols.

Georges : Comment as-tu constitué ton troupeau ?

D'abord, en achetant des ânes à l'extérieur. Il faut quatre ans avant de pouvoir utiliser un âne pour la randonnée et évidemment, je ne pouvais pas attendre aussi longtemps. Depuis, je renouvelle mon cheptel grâce aux saillies de mes ânesses par un étalon que je fais venir tous les ans, ce qui permet d'avoir des bêtes parfaitement saines et que je dresse moi-même. J'ai actuellement trente-trois ânes.

Est-ce que tu sélectionnes une race particulière ?

Non, la tendance du milieu est de privilégier l'âne commun, plutôt que telle ou telle espèce. Pour moi, une race, quand il s'agit d'animaux domestiques, est une création artificielle. On définit des critères et ensuite, on ne considère comme appartenant à cette race que les sujets présentant ces caractéristiques.

Néanmoins, et par comparaison avec les Meyrins, ne pourrait-on pas penser que telle ou telle espèce d'ânes est plus adaptée à notre relief montagneux qu'une autre ?

D'abord l'écart qui existe entre un Meyrins et un cheval de selle anglais ou anglo-arabe est beaucoup plus net qu'entre deux races d'ânes. D'autre part, je crois beaucoup plus à l'adaptation naturelle de l'âne qui né sur place, s'accoutume au terrain et au climat.

Ta réussite paraît acquise. Penses-tu qu'elle soit due plutôt à ton travail personnel ou à la demande croissante du public pour ce type de tourisme ?

Il est certain que sans un travail important sur la qualité de l'accueil et l'engouement des gens pour des vacances de plus en plus proches de la nature, le succès aurait été plus long à venir. Mais il est dû aussi aux efforts de promotion que les professionnels ont réalisés en se groupant. Nous étions cinq ou six au départ, principalement dans le Massif Central et les Cévennes, à entreprendre des actions en commun pour nous faire connaître.

Nous avons pensé pouvoir travailler davantage en réseau, un peu à la façon des relais de poste de l'ancien temps, mais ça n'a pas marché, sans doute parce que chacun de nous a ses méthodes et son type d'organisation. Mais nous nous entraisons, nous nous formons ensemble. Par exemple, nous pouvons nous payer un stand commun dans les salons spécialisés, réaliser des documents publicitaires.

Etes-vous bien reconnus par les pouvoirs publics ?

La profession est en train de se structurer. Une association regroupant essentiellement éleveurs et loueurs d'ânes et mulets voit le jour, mais nous sommes encore divisés sur l'attitude à adopter statutairement envers le syndicalisme agricole "officiel" (FNSEA). Il n'y a encore aucune aide pour ceux qui s'installent, même en zone de montagne, afin d'y exercer notre activité. Même si l'âne joue ici le rôle de " vache tondeuse", il ne donne droit à rien. Nous n'avons évidemment pas la même écoute que les céréaliers ou les éleveurs de bovins. Mais tous les espoirs sont permis !

Que peux-tu dire à nos lecteurs à propos des randonnées avec un âne ?

Que c'est vraiment la meilleure façon de se promener, si l'on veut se mettre au contact de la nature. Et ceci non seulement parce que l'âne nous décharge de ce qui peut entraver notre progression, mais parce que sa seule présence nous met en éveil. L'âne est sensible à des bruits, des odeurs, des mouvements que nous ne percevons pas, mais qu'il nous fait partager. Il facilite aussi l'entrée en relation avec les gens, dans les villages ou dans les fermes, car la présence de l'âne provoque souvent une attention sympathique et donc des échanges.



●●● *Quel commentaire t'inspire ta cohabitation avec les ânes ?*

Il est d'une grande familiarité, très doux, recherche les marques d'affection, et se montre beaucoup plus posé, moins farouche que le cheval. C'est un animal exceptionnellement proche de l'homme.



Reproduction d'une œuvre originale de Claude JAHNE, Marseille, 03/99

A l'inverse, quels problèmes peut-il poser ?

L'âne est beaucoup moins soumis que le cheval. Certains obstacles, une étendue d'eau par exemple, peuvent provoquer un refus sur lequel on a bâti cette légende d'animal borné et obstiné. Il est certain qu'on pourra obliger un cheval bien dressé à dominer sa propre peur, alors que l'âne qui pense qu'il y a un danger pour lui ne cédera pas. Les ânes ont beaucoup d'intuition : on m'a raconté l'histoire vécue d'un promeneur qui a vu tout à coup son âne partir au galop, puis s'arrêter quelques dizaines de mètres plus loin.

A peine son maître l'eût-il rejoint que le passage où ils se trouvaient quelques secondes plus tôt s'effondra sous un éboulement. Une autre anecdote : un âne qui suivait un promeneur l'a doublé pour aller écraser, quelques centimètres plus loin, un serpent qui traversait le chemin.

Comment ça se passe, la relation entre l'âne et un touriste pas du tout préparé ?

Généralement très bien, dès que les personnes ont compris que pour marcher de manière régulière à côté d'un âne, il fallait très vite lui faire savoir qu'il ne devait pas brouter en permanence, mais attendre les arrêts. Cela dit, la plupart des gens sont très délicats avec l'âne et craignent généralement de trop le charger. La

coopération ne peut être que bonne, si l'âne sent très vite ce que j'appelle une douce fermeté. L'âne, contrairement à la légende, est un animal très intelligent.

Quelle est sa durée de vie ?

En moyenne trente à trente cinq ans. Ma doyenne en a vingt-cinq, et bien sûr, elle finira ses jours sur les pâtures de Castagnols. Cela dit, il y a assez peu de maladies. Il faut surtout être attentif aux parasites, internes et externes et faire, tous les ans un déparasitage, parfois de manière sélective, à l'aide de vermifuges.

L'âne se débarrasse assez bien lui-même de ses parasites externes, en se roulant, toujours au même endroit, dans ce qu'on appelle la "baignoire". Quant aux sabots, il faut, c'est évident, les nettoyer et les parer fréquemment, surtout en période de promenade.

Quelles sont les relations des ânes entre eux ?

Y a-t-il des sujets "dominants" ?

On pourrait presque parler de relations d'amitié, se nouant entre trois ou quatre animaux qui ne se quittent pour ainsi dire pas. En revanche, on observe des sujets dominants quand il s'agit de manger : certains peuvent se retrouver seuls devant un seau de grain après avoir "viré" les concurrents. Pour le reste, non, il n'y a pas de chef attiré. Cela s'explique aussi par le fait que je ne conserve aucun étalon, ce qui supprime sans doute une raison majeure, bien que les hongres ne soient pas privés pour autant des joies de l'accouplement.

Ton plus mauvais souvenir ?

C'est d'avoir vu une ânesse dévaler une pente en roulant avec son bât. On a découvert à cette occasion qu'elle devait souffrir d'un pincement vertébral. Une douleur a dû lui faire perdre pied, mais par chance, elle ne s'est pas blessée et par la suite, j'ai suivi les bons conseils du vétérinaire pour muscler son dos.

Ton meilleur souvenir ?

C'est d'avoir vu revenir à Castagnols, par un itinéraire qu'ils ne connaissaient pas, deux ânes que j'avais emmenés pour quelques semaines sur une pâture au Mas de la Barque. Il faut croire qu'ils se plaisent bien chez nous !

Merci Christian !

Georges Pons

Ceux qui veulent en savoir plus sur l'âne auront intérêt à consulter un ouvrage qui fait référence en la matière :

Le Livre de l'Âne d'Alain Raveneau et Jacky Daveze paru aux Editions Rustica.

Avec l'Espagne au cœur



Touriste, gentil voyageur
 Voici les beaux jardins d'Espagne,
 Touriste, accepte cette fleur
 que ne connaît point l'Allemagne.
 A toi l'ombre, tout est à toi,
 la lumière, les fruits, l'émoi,
 les minuscules poissons frits,
 les nougats, les citrons confits,
 le jupon blanc sous la jupe ondulante,
 tous les portraits de la Vierge Marie,
 avec toutes ses larmes et puis toutes ses lampes,
 à toi tous les oeillets vendus sur les remblas
 et cet éventail d'or
 et la terre brûlante.
 Nous chanterons,
 nous danserons
 et nous te montrerons nos beaux toréadors
 avec nos taureaux noirs.

*

"Et moi, je te le dis tout près de ton oreille
 afin que la Garde n'entende,
 la république est dans un petit café de Bilbao
 où les touristes ne vont jamais".

*Ces poèmes sont de Claude Jamme, une vieille dame
 qui peint, écrit et vit à Marseille.*

Nous les riens...

"Moi, dit la vague, je ne supporte qu'un esquif,
 mais l'océan qui porte les marées,
 c'est nous les vagues".

"Moi, dit la goutte d'eau,
 je laisse à jeun deux escargots,
 mais la pluie qui grossit les fleuves,
 c'est nous les gouttes".

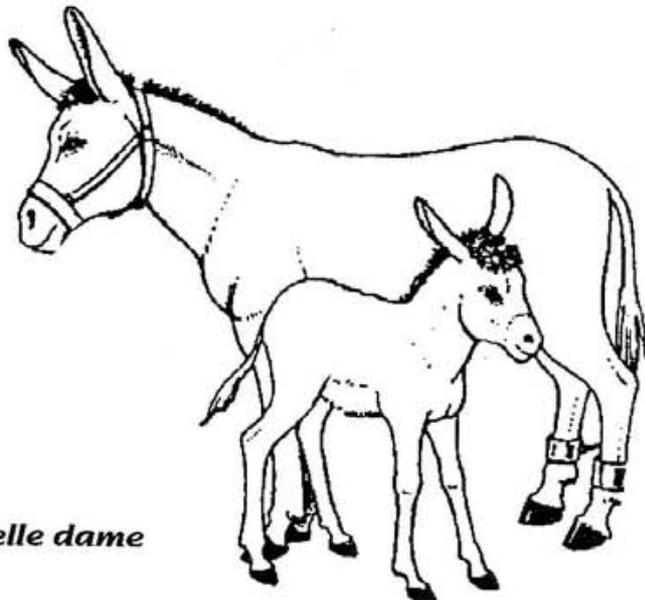
La tuile dit: "Je suis une coquille,
 mais les toits de Chambord
 et les toits de la ville
 c'est nous, les tuiles".

Et voici ce que dit le point:

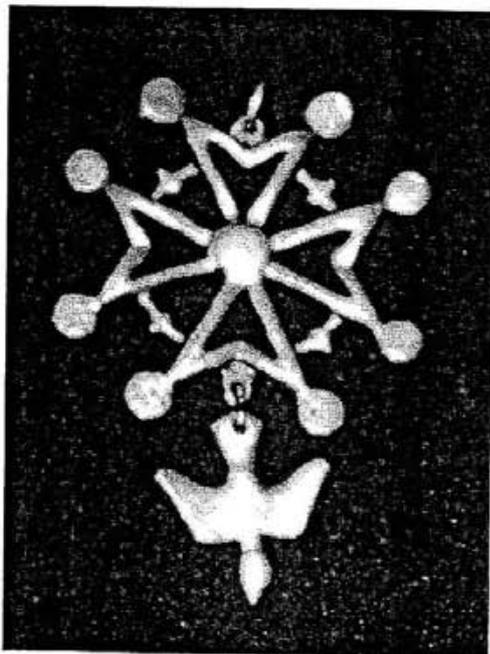
"De forme, je n'ai même point,
 mais le plus beau tapis de Perse,
 c'est nous, les points".

"Seule je ne suis rien qui vaille,
 mais le beau manteau, dit la maille,
 c'est nous, les mailles".

"Je voleterai, dit la feuille,
 sans importance dans le vent,
 mais la forêt profonde et dense,
 c'est nous les feuilles".



Révocation de l'Edit de Nantes: De son influence sur les mouvements de population.



Bien que relativement récent, le phénomène d'émigration de la population cévenole à la suite de l'édit royal est assez mal connu.

On admet que pour la France entière c'est à peu près 1/5ème de la population protestante qui a quitté le pays.

Cela semble moins vrai pour les Cévennes où les gens, souvent propriétaires terriens, très nombreux à avoir opté pour la religion réformée, se sont accrochés à leur terre et ont résisté comme protégés par leurs montagnes hostiles aux soldats du roi venus pour réprimer, mais salvatrices pour eux.

Nous disposons malgré tout d'une liste de noms. Nous vous les livrons. Quelques uns d'entre nous y trouveront peut-être un lointain ancêtre. Ce qui est certain c'est que si quelques noms ont disparu du pays, nombreux s'y rencontrent encore.

Un peu plus difficile à imaginer sont les métiers de nos ancêtres: voit-on un passementier à St Buget, un cadissier à Cessenades ? Notons qu'il n'y a que des artisans mais aucun agriculteur, preuve d'un fort attachement à la terre.

Mais que diront les habitants de St Fréal ou de St Andéol qui en 2300 parcourront les archives de nos communes datées de 1999 ?

E.P.

Paroisse de Saint Andéol de Clerguemort

- ARNAL Scipion, du Cros, faiseur de bas, fils de Jacques Arnal et d'Anne Ponge, demeurant à Schwabach depuis 1703, décédé à Schwabach 18/11/1717.
- BALMES Jean, de Sambuget, passementier ou rubanier, fils d'Isaac Balmes et d'Isabeau Plantier, demeurant à Erlangen de 1889 à 1701.
- BALMES Jean, de Sambuget, ouvrier en soie, fils de Louis Balmes, passementier et de Suzanne Cortès, neveu de Balmes Jean, demeurant à Erlangen depuis 1699, décédé à Erlangen 10/03/1703.
- BLACHERE Pierre, de Poussiels, réfugié à Coppet dans le canton de Vaud en Suisse, en 1732.
- CHAPON Isaac, de Sambuget, fils de Jean Chapon et de Jacqueline Balmes, cousin germain de Blachère Pierre et neveu de Balmes Jean (le premier), décédé à Erlangen 5/03/1700.
- CHAPON Jean, de Sambuget, serrurier, frère du précédent, condamné aux galères le 4 mai 1703, libéré le 25 juillet 1716, dirigé sur la Suisse avec de nombreux compagnons.
- DELEUZE Jacques, de Lespinas, né le 16/8/1670, fils aîné de Pierre Deleuze, maître-maçon, et de Catherine Hugon, aubergistes du mas de Lespinas qui fut rasé par ordre du roi en mars 1690.
- DELEUZE Daniel, de Lespinas, né en 1672, frère du précédent et des deux suivants, secouru à Genève le 15/12/1698, puis au début de 1699, vint s'établir à Magdebourg où il mourut le 4 juillet 1742, exerçait dans cette ville la profession de maître serrurier.
- DELEUZE Scipion, de Lespinas, né le 15/4/1674, frère des deux précédents et du suivant, secouru à Genève en 1698 et 1699 avec son frère Daniel, vint également s'établir à Magdebourg où il exerça la profession de serrurier, inhumé à Magdebourg le 29/11/1733.
- DELEUZE Jean, de Lespinas, né le 15/3/1679, frère des trois précédents, arrêté le 13/12/1701, condamné aux galères à vie le 19/1/1702 "pour assemblées illicites et contraventions aux ordonnances du roi" sous le n° 26 398, libéré le 24/7/1716, dirigé sur la Suisse avec de nombreux compagnons, il vint ensuite rejoindre ses frères Daniel et Scipion à Magdebourg. Exerçait la profession de faiseur de bas. Inhumé à Magdebourg le 5/11/1740.

Paroisse de Saint Fréal de Ventalon

- ALDIBERT Antoine, du mas du Crespin, fils de Jean Aldibert et de Anne Pelatan, rentiers du dit mas, figure sur la liste des fugitifs de 1697.
- ALDIBERT Anne, sœur d'Antoine Aldibert, figure également sur la même liste.
- BONNAFOUX Jacques, des Abrêts, né vers 1657.
- PARADIS Marie, née vers 1660.
- BONNAFOUX Jacques, fils aîné de Bonnafoux Jacques et de Paradis Marie. Ces trois personnes sont

mentionnées à propos de "Pierre Bonnafous: 10 ans et Jeanne sa sœur, 8 ans" figurant sur un "Etat de 1700, des enfants qu'il est bon de faire eslever", indiquant que les dits Pierre et Jeanne auraient été "abandonnés par les sus dits Jacques Bonnafous et Marie Paradis, leurs parents qui se trouvent hors du royaume avec Jacques Bonnafous leur fils aîné".

- **BONNET Marguerite**, du Crespin, fille de Jean Bonnet, mentionnée fugitive en 1697.
- **CAMPREDONNET Jean**, de Pénens, indiqué fugitif en 1697.
- **CESSENAT Michel**, de Bonuojols, fils d'Antoine Cessenat et de Jean Corbier, assisté à Francfort sur le Mein le 14 octobre 1687 avec Daniel Lacombe "s'en vont à Bayreuth et à Erlangen en Franconie". Un acte du 30/12/1704 de Perier notaire de Vialas, indique que le dit Cessenat est "décédé hors du royaume d'où il était sorti pour fait de religion".
- **CORBIER Michel**, cadissier de Cessenades, fils de Michel Corbier et de Suzanne Felgeirolles, assisté à Francfort sur le Mein le 13 octobre 1687 "s'en va dans le Brandebourg".
- **CORBIER Jacques**, de Cessenades, fils de Jean Corbier et de Marie Felgeirolles, mentionné fugitif, n'est pas revenu au pays.
- **DARDALHON François**, peigneur de laine de Conches, fils de Balthazar Dardalhon et de Marie Hugon, assisté à Francfort le 13 octobre 1687, "s'en va dans le Brandebourg".
- **DONZEL Pierre**, faiseur de bas du Grenier, fils de Michel Donzel et de Françoise Verdelhan, inhumé à Magdebourg le 5 mars 1714 à l'âge de 46 ans.
- **ELZIERE Jean**, de Pénens, fils de Jacques Elzière et de Thufène Campredonnet, figure sur la liste des fugitifs de 1697.
- **FELGEIROLLES Suzanne**, de Conches, fille d'Antoine Felgeirolles et de Marguerite Vidal. Dans son testament du 6/09/1696, devant Perier notaire, Marguerite Vidal, veuve Felgeirolles, indique que sa fille Suzanne Felgeirolles se trouve en terre étrangère pour cause de religion depuis 10 ans.
- **FELGEIROLLES Jacques**, de Conches, frère de Felgeirolles Suzanne, est mentionné fugitif avec sa sœur sur les listes Rouquette, cependant sa mère indique dans son testament que le dit Jacques, son fils, est mort au service du roi.
- **GERVAIS Jean-Pierre**, de Pénens, secouru à Genève le 1er juin 1699.
- **GIBERT Pierre**, du Viala Ponsonnenc "exilé du royaume pour fait de religion" (2/12/1688) est mentionné "aux îles" avec son fils Charles, sur la liste des fugitifs.
- **GIBERT Charles**, du Viala Ponsonnenc, fils de Pierre Gibert, également exilé "aux îles".
- **LAURENT David**, de Pénens, fils de David Laurent et Marie Peiraube, indiqué fugitif.
- **LACOMBE Antoine**, du mas du Fresquet, mentionné "sorti du royaume", Perier 8/12/1701.
- **LACOMBE David**, laboureur du mas du Fresquet, fils d'Antoine Lacombe et de Françoise Tourtoulon, assisté à Francfort sur le

Mein le 14/10/1687, "s'en va dans le Brandebourg".

- **LACOMBE Pierre**, du mas du Fresquet, fils d'Antoine Lacombe et de Françoise Tourtoulon et frère de David et Jean, mentionné "en pays étranger depuis 13 ou 14 ans avec David Lacombe son frère" sur un acte du 20/4/1700 Perier notaire.
- **LACOMBE Jean**, du mas du Fresquet, fils d'Antoine Lacombe et de Françoise Tourtoulon et frère de David et Pierre, mentionné sur la liste des fugitifs de 1697.
- **PALPACUER Daniel**, de la Combe, fils d'Antoine, figure sur la liste des fugitifs de 1697.
- **PALPACUER Jacques**, de la Combe, frère de Palpacuer Antoine, également fugitif en 1697.
- **PIC Jacques**, de Vimbouches, envoyé en Amérique en 1701.
- **PONGE François**, cardeur de Conches, fils d'Isaac Ponge et de Suzanne Guibal, assisté à Francfort sur le Mein le 13 octobre 1687 "s'en va dans le Brandebourg", décédé à Kassel en Hesse le 27/01/1688.
- **PONGE Marguerite**, de Conches, sœur de François Ponge, mentionnée avec son frère sur le testament du 21/01/1700 de son père, "se trouvent en pays étranger depuis 14 ou 15 ans".
- **PONSARD Gilles**, de Vimbouches, fils de Jean Ponsard, ménager et de Jeanne Bonnet, figure sur la liste des fugitifs de 1697.
- **PONSARD Magdelaine**, de Vimbouches, sœur de Gilles Ponsard, secourue à Genève le 25/05/1699.
- **SOUSTELLE Pierre**, de Pénens, fils de Pierre Soustelle et de Françoise Teissonnière, secouru à Genève le 31/08/1699, passé ensuite à Magdebourg.
- **TEISSIER Henri**, du Viala Ponsonnenc, figure comme fugitif sur plusieurs listes, apparemment n'est pas revenu.
- **VALENTIN Durand**, de la Combe, 35 ans, tisserand de cadis, indiqué fugitif par l'abbé Rouquette, ne semble pas être revenu.

L'abbé Rouquette indique sur la liste des fugitifs de St Fréal les personnes suivantes, dont on n'a pas la trace:

- **CAMPREDON Jacques**
- **COMBETTE Marie**
- **ELZIERE Isabeau**
- **FAGES (ou PAGES) Jean**
- **GINOYER Jean**
- **SABY (ou SAYS) Antoine**
- **Antoine (?)**, fils de feu Jacques, "aux îles" (peut-être s'agit-il d'Antoine Chapelle du Viala).

Il mentionne également les suivants qui sont tous revenus à leur domicile:

- **BLANCARD Daniel** du Salson.
- **NOUVEL Jeanne** de Vimbouches.
- **PONS Jacques** des Abris.
- **TEISSIER Hercule** du Viala Ponsonnenc.
- **VIDAL Marguerite** de Conche, veuve d'Antoine Felgeirolles.

Le nettoyage par le feu est séduisant: peu pénible, rapide et laissant place nette. Mais attention à l'accident...!



La nature et le feu...

**Effets
bénéfiques,
effets néfastes.**

La vie rurale agricole, pastorale, forestière, la nature toute entière a été depuis toujours en relation étroite avec le feu.

Brûlages ou écobuages décidés par l'homme et bénéfiques, incendies dévastateurs et terriblement préjudiciables à l'harmonie du paysage et des peuplements naturels ont existé depuis toujours et depuis toujours les hommes ont accepté, contrôlé ou subi. Il paraît même qu'avant l'occupation systématique de la terre, d'immenses brasiers allumés par la foudre détruisaient fort et offraient à la nature l'occasion de se régénérer. Ne nous raconte-t-on pas que les imposants séquoias des Rocheuses ont besoin de l'incendie pour que soit assuré leur repeuplement.

Mais tenons-nous en aux Cévennes, nous élargirons au monde plus tard !...

Le particulier et le feu.

Jusqu'au moment de l'exode rural, tant que nos campagnes étaient peuplées, toutes les terres agricoles, tous les sous-bois étaient nettoyés comme des jardins, idem des prairies. Les paysans en automne brûlaient les bogues pour faciliter la récolte des châtaignes; les feuilles n'étaient pas brûlées car elle servaient de litière dans les étables. On faisait également du feu pour nettoyer les bords de murs là où la faucille n'avait pas pu correctement couper.

Il n'y avait aucun danger dans cette pratique: les quantités de combustibles étaient relativement réduites et les zones alentours parfaitement nettoyées.

Actuellement tout a changé et la nature a repris ses droits. Les fougères sèches recouvrent des hectares de sous-bois ou d'anciennes prairies; les ronces se

développent et dans certains cas arrivent jusqu'aux portes des maisons. Les habitants sont peu nombreux: les anciens agriculteurs sont âgés, les résidents "en vacances" sont inexpérimentés et souvent pressés "nous ne sommes là que pour quelques jours, on voudrait faire le maximum".

Évidemment le nettoyage par le feu est séduisant: peu pénible, rapide et laissant place nette. Mais attention à l'accident, au "départ de feu" et à ses effets dévastateurs.

Bien sûr nous avons un corps de sapeurs pompiers efficace et dévoué mais avant de faire appel à eux, il ne nous paraît pas inutile d'inviter à la prudence et de rappeler quelques règles élémentaires. Si vous devez absolument faire du feu, comment agir ? (voir ci-dessous).

...

Il présente des dangers ... si vous ne le maîtrisez pas, votre responsabilité est engagée.

Si malgré tout vous devez y avoir recours,

- Apprenez à faire du feu.

Avertissez la mairie, la gendarmerie et le Centre de secours incendie dont dépend votre propriété. En cas d'accident vous pourrez avoir une aide plus rapide.

Ne soyez jamais seul.

Munissez vous de moyens de lutte: eau, balais, arrosoirs à pomme, pulvérisateur,...

Choisissez un jour ABSOLUMENT calme.

Allumez de grand matin.

Évitez les combustibles qui amènent de trop grandes flammes, grand tas de buissons, grands tas de foin, par exemple...

Débroussailliez ou arrosez convenablement les limites que vous voulez donner à votre foyer.

Sachez éteindre le feu. Des souches d'arbres mort, des bouts de bois apparemment éteints, peuvent s'enflammer plusieurs heures après.

Ne quittez jamais un foyer sans vous être assuré qu'il ne contient plus de cendres chaudes.

- Soyez solidaire.

Ne craignez pas de signaler toute fumée insolite.

Répondez à tout appel à l'aide. Demain c'est peut-être vous qui serz le demandeur.

- Soyez conscient et responsable.

Le feu qui peut être un excellent moyen de nettoyage peut être aussi un terrible élément de destruction.

Il faut plus de 20 ans pour reconstituer un paysage calciné et pendant ce temps, quel sinistre spectacle !

ATTENTION.

ne faites PAS DE FEU



●●●

Le "professionnel" et le feu.

On désignera ainsi les agriculteurs propriétaires de grands espaces où se pratique l'élevage intensif, ou les forestiers dont les domaines aux abords embroussaillés ont besoin d'être protégés.

Là une gestion plus lourde s'impose: elle ne dépend pas d'un seul propriétaire mais bien d'une volonté collective. C'est ainsi qu'au début des années 80 ont été créées les ASA DFCI (Association Syndicale Autorisée de

Défense des Forêts Contre l'Incendie. Il y en a une par canton du Sud Lozère qui couvre la "zone rouge" des Cévennes, celle sensible au feu, où la végétation importante sèche en été et devient un véritable amadou.

Ces ASA sont structurées et disposent de moyens financiers et humains.

Les premières dépenses sont allées vers la création de pistes forestières et de bassins de retenue d'eau (souvent jumelés avec des bassins AEP). Actuellement tous les équipements sont pratiquement réalisés et toutes les infrastructures existent. Il faut maintenant assurer l'entretien: une piste embroussaillée sur laquelle la végétation arbustive reprend ses droits est non seulement inutilisable mais peut être dangereuse pour des véhicules de pompiers qui s'y engageraient.

Écobuages : attention danger!

Depuis le début de l'année, de nombreux incendies ont eu pour origine des écobuages mal contrôlés.

Dans plusieurs cas, des moyens importants ont dû être mobilisés pour circonscrire les feux.

La préfecture de la Lozère rappelle à nouveau les règles de sécurité à respecter lors des écobuages : la mise à feu doit se faire de jour et par temps calme, trois personnes actives au moins doivent être présentes sur les lieux, la surveillance doit être assurée jusqu'à l'extinction complète du feu et l'écobuage est interdit entre le 15 mai et le 31 octobre.

Il faut d'autre part prévenir la mairie, la gendarmerie et les sapeurs pompiers la veille, ou le jour même de la mise à feu.

Un écobuage mal contrôlé peut entraîner de graves conséquences financières pour son auteur. Il peut être condamné en dommages et intérêts pour les préjudices causés par la propagation de son brûlage aux propriétés voisines et au remboursement du coût des secours pour lutter contre le feu qu'il a occasionné.

Propriétaires fonciers qui devez brûler ou écobuer: soyez prudents et conscients de vos responsabilités. Assurez vous !

Une responsabilité civile bien étudiée peut convenablement vous garantir.

Prévenir l'incendie.

Par la surveillance d'abord: des patrouilles en été circulent en permanence pour signaler telle ou telle anomalie; les campeurs imprudents, "grilleurs de saucisses" pour le repas du midi ou du soir sont particulièrement repérés. Des guetteurs sont mis en place sur les hauteurs. Nous avons une tour aménagée au "Signal du Ventalon". Elle est occupée, de juillet à septembre, par des jeunes gens (filles) qui du matin au soir, dotés de moyens d'observation et de transmission signalent les anomalies observées, fumées notamment, qui apparaissent dans le champ de vision.

Par l'écobuage contrôlé: avant que la lande brûle spontanément ou sous l'effet de quelque maladresse ou de quelque malveillance, on provoque l'incendie. par cette technique, plusieurs centaines d'hectares sont nettoyés et débarrassés de leurs végétaux combustibles, de sorte qu'en été, si par hasard le feu prenait, il n'aurait pas beaucoup de combustible pour s'étendre.

Ces opérations sont préparées, conduites très officiellement et requièrent des moyens importants, financiers et humains.

La campagne d'écobuage contrôlé se prépare au début de l'automne; chaque propriétaire de terrains importants fait une demande à sa mairie de résidence qui est à



Visite de l'écobuage des Vernets.

même de fournir tous les renseignements nécessaires à la constitution du dossier. A la mi-novembre une réunion de coordination générale est organisée à la sous-préfecture de Florac: la DDAF, le PNC, la gendarmerie, les sapeurs pompiers sont concernés. Une fois l'organisation mise en place, la campagne peut commencer. Elle va durer jusqu'au printemps et mobilisera outre les sapeurs pompiers locaux les unités d'instruction de la Sécurité Civile. En principe une unité à deux sections (c'est à dire une soixantaine de personnels) est mise à notre disposition. Il faut noter que ces prestations sont gratuites pour les utilisateurs.

Tout cela est-il efficace ? En mai 1965 un feu énorme venu "de derrière la montagne" s'était approché du Cros et avait été arrêté par les gens du pays avec de bien faibles moyens au dessus de la Marnée et des Estrèches.

En septembre 1978, 400 hectares ont été brûlés à St Frézal depuis le Grenier jusqu'aux Bouscas et on avait eu chaud au Géripou et à la Ponge.

Depuis on n'a pas eu à déplorer de grandes catastrophes. Hasard ? Effet heureux de la prévention ?

Pourvu que ça dure !

Etienne PASSEBOIS

Brûlage dirigé.

Le réseau des équipes de brûlage dirigé a été créé en 1989. Cela concerne les savoirs et pratiques relatifs à l'usage du feu dans le champ pastoral (entretien) et dans le domaine forestier (protection des forêts contre l'incendie).

Cet ouvrage rassemble les points de vues historiques, ethnographiques, légaux, techniques, des feux pastoraux. C'est peut-être le premier ouvrage sérieusement écrit sur le sujet, rédigé par des spécialistes reconnus. Il est destiné au personnel technique en charge de l'aménagement des forêts et de leur sécurité, du développement agricole et pastoral, et à toute personne intéressée par cette technique à utiliser parmi d'autres pour rouvrir des espaces.

Numéro spécial de "Pastum" (Association Française de pastoralisme), 120 pages + photos, 150 F. Cet ouvrage est disponible à la librairie "Sauran" à Montpellier.

Pour les jeunes:

"Nous avons la salle à disposition le vendredi et samedi soir et tous les quinze jours le vendredi et samedi après-midi.

Nous faisons du baby-foot, du ping-pong et occasionnellement diverses activités".



Des activités pour les plus jeunes, les jeunes et les moins jeunes...

Malgré les grands froids de cet hiver nous avons été nombreux à sortir de nos chaumières. peut-être dans l'espoir de trouver un peu de chaleur... humaine!

Les séances de cinéma suivies des bons repas de Laurence ont eu beaucoup de succès.

Les habitants du Salson nous ont accueillis chaleureusement (malgré les courants d'air) et nous avons écouté les pétillantes histoires du Poitou dites par deux conteuses complices, éclairées et sans doute inspirées par les flammes de la grande cheminée.

Le programme à venir pour avril et mai est tout aussi prometteur : pour les adhérents, atelier poterie et cuisson Raku; week-end avec activités sportives et



réflexion sur "l'engagement des jeunes dans la vie associative", atelier photo numérique pour les ados.

Un deuxième stage de théâtre avec des enfants de 12 à 15 ans venus de la région, hébergés au Gîte du Temple, qui improviseront à partir d'"Histoires d'ici autrefois", aura lieu du 13 au 17 avril.

Et pour vous tous, nous nous sommes regroupés comme l'année dernière avec les foyers de St Michel et de Saint Germain pour faire venir un excellent groupe de musique venu de Limoges qui fera plaisir aux amateurs d'accordéon et d'ambiance cabaret avec "La java des Gaspards" le vendredi 16 avril à St Michel-de-Dèze.

Votre participation: 70 F pour le buffet-spectacle; 50 F pour le concert-bal; 50 F pour ceux qui apportent un plat.

Réservation au 04.66.45.54.04 (Julie Hugon)

"Nous avons la salle à disposition le vendredi et samedi soir et tous les quinze jours le vendredi et samedi après-midi.

Il y a surtout des jeunes de St Frézal, et aussi de St Privat, de St Hilaire, de St Andéol..., une équipe d'une quinzaine de jeunes. Nous faisons du baby-foot, du ping-pong et

occasionnellement diverses activités : sortie au ski, week-end pluriactivités à Anduze. Bientôt il y aura une autre sortie à La Canourgue, un stage de poterie et un atelier photo numérique. On organise aussi des soirées.

Nous avons l'intention d'organiser une soirée ouverte à tous pour récolter un peu d'argent pour pouvoir faire d'autres sorties".

L'équipe de St Frézal

Programme CINECO

Horaires à partir du mois de mai:

- Projection: 20h30.
- Repas: 22h.

Vendredi 7 mai
Kanzo Sensei

Film japonais de Shohei Imamura, 1998; Durée: 2h08
Comédie dramatique avec Akira Emoto, Kumiko Aso, Jacques Garblin

Vendredi 28 mai
Jackie Brown

FilmUS de Quentin Tarantino, 1998; Durée: 2h30
Un "série noire" à l'humour noir, avec Pam Grier, Samuel Jackson, Robert Foster, Bridget Fonda, De Niro, en V.F... Too bad!

Vendredi 18 Juin
Festen

Film danois de Thomas Vinterberg, 1998; Durée: 1h46
Comédie dramatique avec U. Thomsen, H. Moritzen. V.O. sous titré

Livres

"Impasse des deux palais" de Naguib MAHFOUZ

Ce roman écrit par un auteur égyptien qui a eu le Prix Nobel, retrace la vie au jour le jour d'une famille égyptienne de 1917 à 1919.

Cette chronique d'une famille bourgeoise nous fait entrer dans son intimité et nous entraîne dans le tourbillon des allées et venues des membres de la famille.

C'est plein d'informations sur l'Égypte de cette époque, ce qui rend ce roman captivant.

Livre de poche N° 3125.

*

"Total Kéops", "Chourmo" et "Soléra"

de Jean-Claude IZZO

Vous n'aimez pas Marseille?

Un policier sentimental vous insupporte?

Le même poulet démissionne par conviction personnelle et ça vous indiffère?

Alors, surtout, ne lisez pas la trilogie écrite par J.-Cl. IZZO, où le flic Montale vous entraîne dans le vrai Marseille plein de soleil et d'histoires sombres.

Attention trois titres !

Collection "Série Noire".

Mots Croisés

Solution du numéro 41

1	C	O	H	A	B	I	T	A	T	I	O	N
2	A	N	A	B	O	I	I	S	A	N	T	E
3	P	U	R	N	E	T				D	O	M
4	E	M	A	I	A	C	C	U	S			
5		D	O	N	J	O	N			I	C	I
6	B	A	N	G	O			C	O	T	O	N
7		M	I	R	L	I	T	O	N		P	D
8	L	I	E	E	S			I	R	E	N	E
9	L	E		R		A	S			A		M
10	O	R	G	A	N	I	S	A	T	I	O	N
11	Y		R	I	O			A	R	O	N	D
12	D	I	E	T	E	T	I	C	I	E	N	S

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■				■
3						■						
4				■			■		■			
5		■								■		
6												
7											■	■
8			■				■					
9	■				■						■	
10												
11				■			■			■		
12												

Jeu proposé par
Georges PONS

Solution dans le
prochain numéro

Horizontalement

1. Manifestation accessoire.
2. Sans valeur - Perroquet.
3. Chiffre - Pièce de charpente.
4. Manifeste sa joie - Dans un entremet - Poil.
5. Phonétiquement: sans foi - S'y connaît en reggae - Cours d'eau.
6. Changent souvent d'avis.
7. Petit oiseau de haute montagne.
8. Pronom - Un "machin", à l'envers comme à l'endroit - Personnage important.
9. Pronom inversé - S'oppose à l'être.
10. Fabriquent des objets métalliques.
11. Titre islamique - Pronom - Interjection - Cardinaux.
12. Remercierais.

Verticalement

1. Vide les baignoires et remplis les lavabos - Division universitaire.
2. Intraitable sur la morale - C'est moi.
3. Quartier - Siège opérationnel - Vallée espagnole.
4. Donne de l'aisance - Un trente-deuxième de vent.
5. Cabotin - Ce n'est pas la crème !
6. Conjonction - Maréchal d'empire.
7. Mis à jour - Titre anglais - Préposition.
8. Thérapeute non remboursé par la S.S.
9. Blanc, peut faire souffrir - Ministre du culte.
10. Prénom nordique - Chemin étroit.
11. Bâtiment de haute mer - Souverain.
12. Ont donc été candidats - Crochets.

Conseil Municipal du 22 Février 1999 à St Frézal de Ventalon *Compte rendu abrégé*

Absents excusés: Jean-Claude LIEBER qui donne procuration à Etienne PASSEBOIS.

Thierry MAURIN qui donne procuration à M.-Cl. VENTURA.

Absents: Claude BREGUIBOUL et Patrick GUTTARD.

Secrétaire de séance: Gérard ALISE.

■ Le Développement local.

Compte tenu de la présence d'intervenants extérieurs, Mme Rival et M. Vandersteen, c'est par ce point que commence la réunion.

On y aborde les problèmes suivants:

a) L'historique.

La nécessité d'aller au delà de la fête cantonale de septembre a conduit organisatrice vers une réflexion plus approfondie sur le devenir du canton.

M. Maurice Allefresde, professeur spécialiste du développement a été contacté mais ses propositions n'ont pas été suivies et on est allé vers "Mairie Conseil" et la "Fondation de France".

b) L'état d'avancement de la réflexion et de l'action.

Nos interlocuteurs nous disent les aides dont on disposera et présentent un film où "Mairie Conseil" expose des méthodes de

travail. Un calendrier est proposé pour des rencontres avec la population.

c) Le débat.

Quelques conseillers regrettent que la décision de ne pas suivre la méthode Allefresde ait été prise sans discussion préalable.

Le choix des personnes représentant les communes est également évoqué.

■ Compte rendu du Conseil municipal du 08/01/99.

Adopté à l'unanimité après légère modification.

■ Problèmes divers.

- Enquête d'utilité publique pour la voirie de Cessenades: ça traîne.

- Chemin de la Ponge: les riverains ont payé -ou presque- leur participation.

- Bornage terrain maison communale / le Temple: nous ne disposons pas encore de tous les documents.

- Neige / verglas: M. Iaquinta regrette la médiocrité des interventions sur le verglas.

- France-Télécom demande la régularisation de l'occupation du terrain de l'ancienne gare.

- Terrain à Vimbouches.

- Baisse du taux d'un de nos emprunts.

- Les problèmes d'eau:

- Compte rendu de l'étude réalisée par le cabinet Béture-Cérec le 25 février.

- Enregistrons la demande de M. Alise de créer une AEP à Conches.

- L'Ayrolle: Les trois maisons seront construites dans le courant de l'été. L'aire de jeu sera aménagée rapidement. L'appel d'offre donne ce chantier à M. Martin (maçonnerie) et à M. Lemaître (plantations).

- Les routes: Le programme routier (SIVOM/SDEE) nous permettra de goudronner la rampe vers la bergerie Fages, la nouvelle voie de la Ponge, la réparation des dégâts causés par les racines de pins (lesquels ont été abattus).

- La toiture du Temple: les travaux commencent le 23 février.

- Le syndicat d'initiative du Pont va être réorganisé.

- Préparation du Budget Primitif 99: pourra-t-on envisager un emprunt ? Les projets (AEP notamment) sont très importants.

- Utilisation de la salle communale: M. Iaquinta pose le problème de la relation avec la présidente de Regain (foyer rural).

Le texte intégral de ce compte rendu peut être consulté soit à la mairie, soit auprès des conseillers municipaux. ■

**Conseil Municipal du
3 Avril 1999
à St Andéol de
Clerguemort**

Présents : Mmes Chapelle,
Girod, Orio

MM. Mathieu,
Redares, Dautry
Procuration : M. Clarisse à
M. Mathieu. M. Vielzeuf est
excusé.

Absents : M. Mazoyer.

M. Dautry est nommé
secrétaire de séance.

Ordre du jour :

*** Vote des comptes
administratifs et des
comptes de gestion.**

La lecture des comptes
administratifs et comptes de
gestion est faite par Mr le
Maire qui en assure le
commentaire et en explique
les différents points.
Quelques augmentations ont
été constatées sur divers
postes tels que fournitures
administratives, entretien-
réparation, cérémonies, ces
variations sont justifiées.

Les comptes administratifs et
comptes de gestion sont
votés à l'unanimité, le Maire
ne prenant pas part au vote.

dépenses de
fonctionnement :

250045.83 F

recettes de fonctionnement
: 499042.66 F

excédent : 248996.83 F

dépenses d'investissement
: 372541.68 F

recettes d'investissement :
421619.91 F

excédent : 49078.23 F

*** Affectation des résultats.**

Résultat à la clôture de
l'exercice 98 :

excédent de 479219.31 F

Le conseil décide
d'affecter 20582.68 F pour
combler le déficit
d'investissement, et de
reporter 458636.63 F en
fonctionnement.

*** Vote des taux des 4 taxes.**

On observe pour
l'année 1999, une baisse de
recettes de 2000 F. On ne
touche pas les taux cette
année étant bien entendu que
si l'on veut maintenir le
niveau des subventions il
faudra prévoir dans l'avenir
une augmentation.

*** Présentation et vote du
budget primitif 1999.**

Le budget primitif est
présenté par Mr le Maire. Ce
budget est étudié, commenté
et s'équilibre comme suit :

recettes de fonctionnement :
50160 F (470839
en 98)

excédent antérieur reporté :
458636 F

**recettes de l'exercice :
960496 F**

dépenses de fonctionnement
: 341077 F (332006
en 98)

virement à l'investissement :
619419 F

recettes d'investissement :
637883 F (831081 en 98)

**recettes de l'exercice :
1876721 F**

dépenses d'équipement :
1768582 F

remboursement du capital :
108139 F (102906 en 98)

Les dépenses d'équipement
se décomposent comme suit :
(*en italique : les
subventions*)

**opération 1 - Aménagement
de l'école du Cros -
697000 F (451000)**

(report 604000 +
assainissement 93000)

**opération 2 - Adductions
d'eau potable -
750000 F (511000)**

(hameau de Lézinier 300000
+ hameau de l'Espinas
430000 + étude 20000)

**opérations non individualisées
301000 F (241800)**

(voirie crédits globalisés
canton 130000 + passerelle
du logement de lézinier 20000
+ électrification de l'Espinas
100000 + cadastrage voirie
30000 + clotures à l'Espinas
11000 + acquisition de
matériel 10000)

Le budget est voté à
l'unanimité.

Ordures ménagères :

La redevance des
d'enlèvement des ordures
ménagères sera revue à la
hausse pour l'an 2000, hausse
due au container à
encombrants (1400F/ an)
prévision 1999 :

- dépenses : 28183 F
- recettes : 72.25 redev.
26010F

excédent 98 2173 F

Le budget est voté à
l'unanimité.

*** Questions diverses :**

- Où en est le
nettoyage du ruisseau prévu
par le PNC en amont du pont
de Loubreyrou ?

- Qu'en est-il de la
location du pré de
Chambonbel ? affectation ?
nuisances environnementales
?

- entretien de
l'acqueduc des eaux pluviales
à Lézinier à prévoir

- rejets de terre par la
piste forestière à l'aplomb de
Ginestous à nettoyer.

La séance est levée à 18
heures.

Développement du canton

Les réunions intercommunales auront lieu le 5 mai à Vialas et le 26 mai au Pont-de-Montvert.

Des rapporteurs désignés dans chaque commune y participeront.

Hameau de L'Espinas

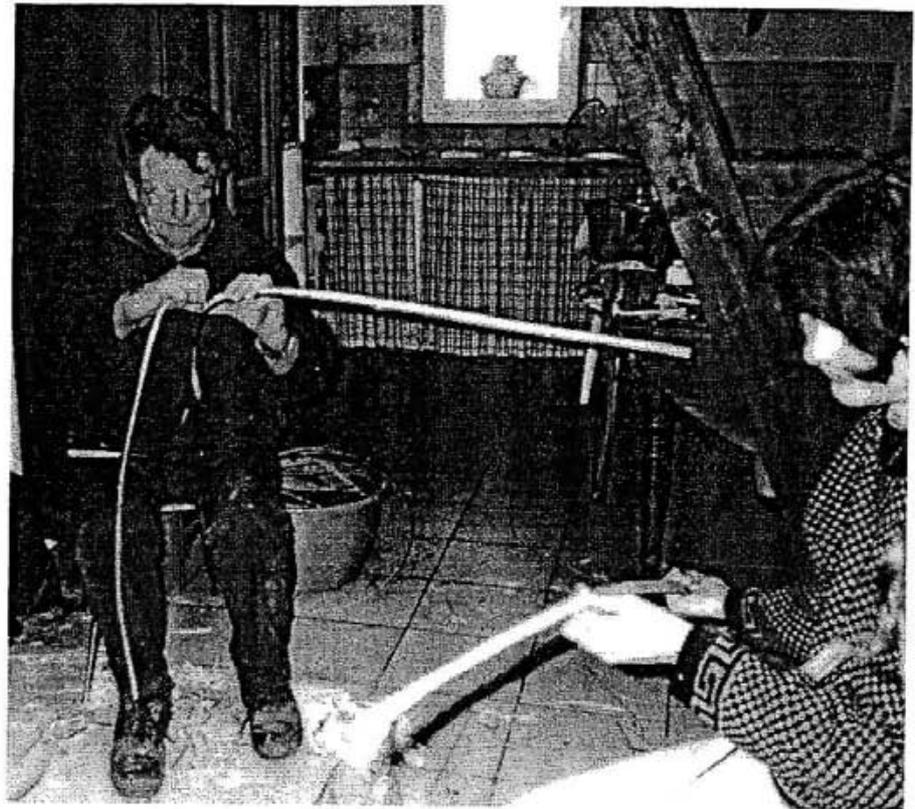
Un projet de convention entre l'association l'Espinas est en cours avec la commune de St-Andéol. Cette convention doit permettre à l'association d'être reconnue maître d'oeuvre du projet conformément à ses statuts (CM du 27.02.99).

Un dossier de réhabilitation du hameau sera présenter courant mai au Parc National des Cévennes dans le but de l'intégrer dans son programme d'aménagement 2000-2005.

L'enfouissement de la ligne moyenne tension entre St Maurice de Ventalon et Poussiels (passant par l'Espinas) devrait se réaliser cet automne. Le projet d'y adjoindre une canalisation d'eau est à l'étude.

Employé communal

L'embauche d'Eric Tamisier 8 heures par semaine a été décidée lors du conseil municipal du 27 février dernier.



Ecole du Cros

La livraison des logements est prévue au 15 mai 99. Les premiers locataires devraient pouvoir s'installer en juin, sauf retards ou imprévus. Le montant des travaux pour la réfection des enduits de façade s'élève à 73.000 F. Cette somme pourra être débloquée en 2000.

Ordures ménagères

La benne des encombrants sera mise en place par le SDEE durant la 2ème semaine de mai, au croisement de la route des Crêtes et de la route du Cros.

Stage de vannerie

En ce dernier week-end de février, nous nous sommes retrouvés chez Gisèle et Raymond CHAPPELLE à Poussiels pour suivre un stage de vannerie dans la pure tradition cévenole: osier, rotin, et châtaignier n'auront désormais plus de secret pour nous... (où presque!).

Nous remercions très sincèrement Raymond de nous avoir donné de son temps et de sa patience pour nous transmettre son savoir. Nous lui promettons d'en faire bon usage. Quant à notre "panier" il occupe désormais une bonne place dans notre maison et sa fabrication, une bonne place dans notre souvenir.

Merci, Raymond !

Maryse BRUGES

Nos peines

M. Henri BECK habitait à Boisset-et-Gaujac, mais était un fervent St frézalien très attaché à sa propriété du Grenier où il venait régulièrement durant la bonne saison.

Il est décédé le 17 mars 1999 à l'âge de 84 ans après une vie de dévouement et de courage consacrée en particulier aux handicapés. Il était président de l'AAPEI (Association Alésienne Pour Enfants Inadaptés).

À madame Eliane BECK son épouse, à ses enfants et en particulier à Lise qui est liée à la famille CHABROL, autre grande lignée St frézaliennne, nous disons toute notre amitié et présentons nos sincères condoléances.

Stage théâtre

Le stage organisé par l'association Regain, Foyer rural de Saint Frézal, qui s'est déroulé du 16 au 20 février au hameau le Temple a permis aux enfants de 8 à 12 ans de faire revivre des personnages du passé en Cévennes.

Quelques journées passées à faire des improvisations et des jeux théâtraux; la compétence de Marion dans la participation à l'encadrement; la complicité qui s'est établie entre Madeleine Soustelle, l'une des "mémoires" locales et les stagiaires; le don qu'elle a transmis à Mathias pour raconter "Césète de l'Ostalet"; quelques anecdotes dites en patois par M. Passebois qui ont plu à Vincent; sous la main des livres où l'on peut puiser des histoires et des noms d'ici; une chanson de Lucie Larguier "Lo penet", que j'accompagne au piano pendant que les enfants



réinventent la polka; des accessoires prêtés par les voisins... Voilà les ingrédients du spectacle: "La famille Batuferle au quotidien".

Les enfants ont eu la chance d'être invités à un Carnaval organisé par les jeunes qui étaient en stage BAFA et étaient hébergés eux aussi au gîte du Temple.

Nos jeunes acteurs ont eu à cœur de les inviter au spectacle et, à la fin, de faire danser leur "polka".

Un autre stage est prévu pour les 12 à 15 ans, du 13 au 17 avril.

Julie HUGON

Spectacle

Une vallée à cœur ouvert pour le spectacle vivant.

Quelle ambiance électrique jeudi 11 mars au Collet de Dèze et à St Michel ! La salle polyvalente de St Michel, l'école publique, la salle communale, celle du syndicat d'initiative et différents espaces de la Soleillade au Collet de Dèze, ont été réquisitionnés pour la grande fête des enfants et des plus grands, venus de tout le canton, une fête ludique et culturelle pour pas moins de 200 enfants.

Pour cette journée de rêve, deux spectacles de qualité étaient proposés aux enfants: Frisson de hérisson pour le cycle 1 (2 à 5 ans) et l'Ogre de Barbarie pour les cycles 2 et 3 (6 à 11 ans), par des compagnies de rennes et de Paris. Des séances de cinéma étaient au programme ainsi qu'un espace festi-jeux (jeux anciens en bois). Il y avait également des ateliers proposés en fonction des âges: une exposition d'art moderne, un atelier bibliothèque et un espace cybermobile très apprécié des enfants.

En soirée 200 personnes se sont retrouvées dans le préau de l'école publique du Collet de Dèze pour le spectacle "Chat" proposé par l'amicale laïque du Collet et le Regroupement de la Vallée Longue.

Salle comble, du jamais vu pour une vallée jusqu'alors oubliée par le spectacle vivant.

"La P'tite Roulotte" était arrivée dès le mercredi matin et il a bien fallu les permanents de la FOL, les instituteurs de la Vallée, les employés communaux, les personnes mises à disposition par l'Education Nationale, les retraités et tous les bénévoles, pour transformer les différents lieux en espaces culturels et faire de ce jeudi une superbe réussite.

Tout le monde est reparti, du rêve plein la tête, en se donnant rendez-vous pour le prochain passage de "La P'tite Roulotte".

Les instituteurs de la Vallée Longue.